rapport annuel

1981·1982

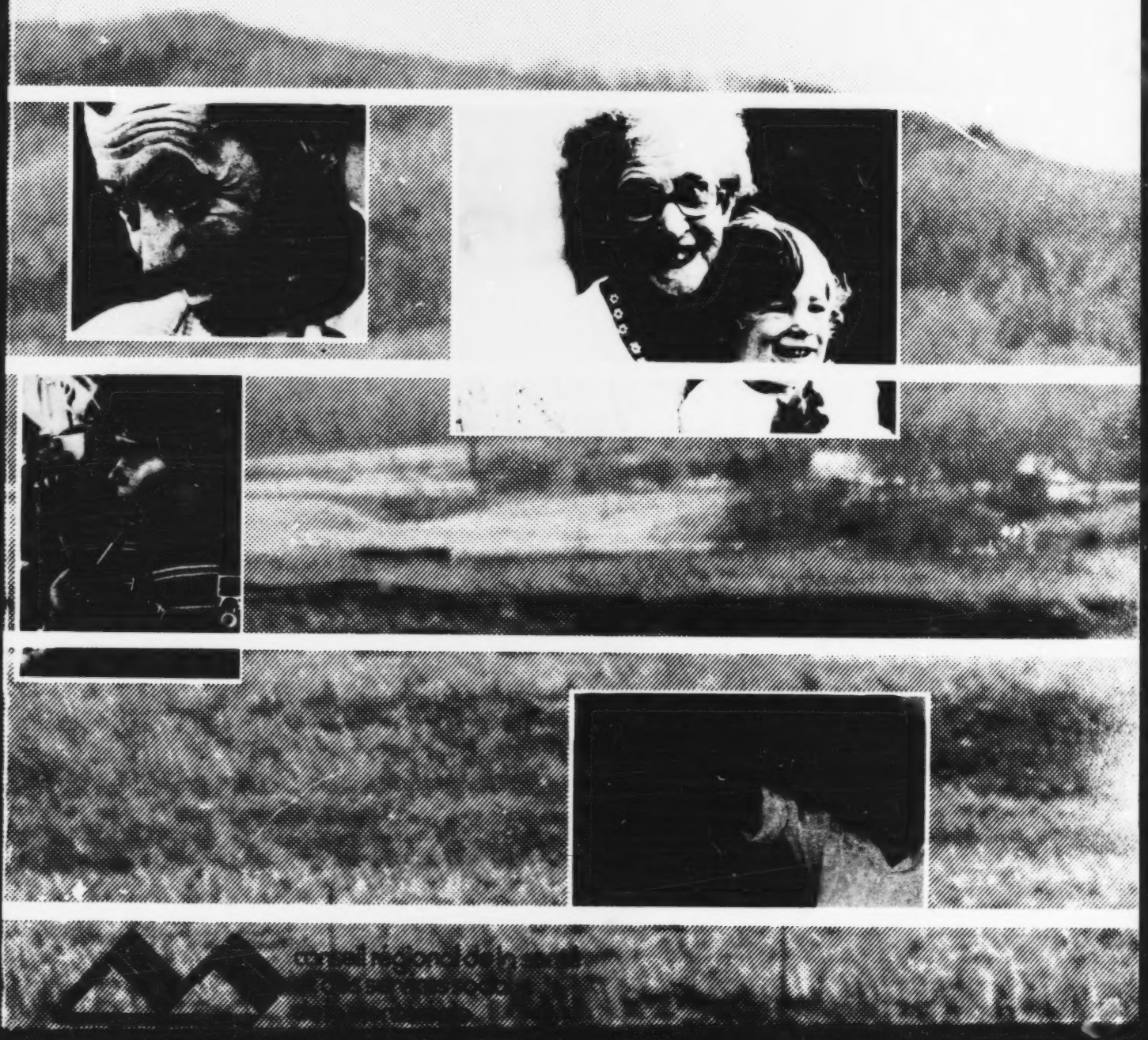

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

CA	— centre d'accueil
CAR	— commission administrative régionale
CARIE	— commission administrative régionale des immobilisations et des équipements
CARPIE	— commission administrative régionale des projets d'immeubles et d'équipements
CRA	— centre de réadaptation pour adultes
CTA	— centre de travail adapté
CH	— centre hospitalier
CHCD	— centre hospitalier de courte durée
CHSP	— centre hospitalier de soins prolongés
CLSC	— centre local des services communautaires
CRSSS	— conseil régional de la santé et des services sociaux
CSS	— centre de services sociaux
DG	— directeur général
DSC	— département de santé communautaire (d'un CH)
MAS	— ministère des Affaires sociales
MSA	— mésadapté socio-affectif

conseil régional de la santé
et des services sociaux
de la montérégie

Le 30 juin 1982

Monsieur Pierre-Marc Johnson
Ministre des Affaires sociales
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le CRSSS de la Montérégie a l'honneur de vous présenter son rapport d'activités pour la période du 1er avril 1981 au 31 mars 1982.

Ce rapport complète les informations que nous avons communiquées régulièrement aux officiers de votre Ministère au cours de cette période. De plus, on y fait état du degré de réalisation des orientations 81-86 que s'est données le Conseil régional au printemps 1981. Enfin, on y retrouve certains éléments du plan annuel d'activités pour l'année 1982-83, en termes de perspectives d'avenir.

En même temps que l'expression renouvelée de notre collaboration, veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Conseil d'administration

Bernard Gratton

Bernard Gratton

Le Directeur général

Jean-Bernard Guindon

Jean-Bernard Guindon

Table des matières

		Pages
Présentation du CRSSS de la Montérégie		3
LES ACTIVITÉS 1981-1982		5
La Direction générale		5
Le Secrétariat général, les communications et les ressources humaines		7
La Direction des services aux établissements		12
La Direction de la planification-programmation		15
LES ÉTATS FINANCIERS		19
Annexe	Les publications du CRSSSM	26
Annexe	Présentation de la région et du réseau	27
Annexe	Les membres du conseil d'administration	28
Annexe	Le personnel	29
Annexe	Les membres des commissions et comités	30

PRÉSENTATION DU CRSSS DE LA MONTÉRÉGIE

NATURE

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Montérégie a été créé le 6 décembre 1972. C'est un organisme para-public à qui la Loi sur les services de santé et les services sociaux confie des fonctions consultatives et administratives à l'égard d'un territoire particulier découpé selon le modèle des régions administratives du Québec.

La Montérégie, région couverte par le CRSSS, s'étend de Valleyfield à Sorel d'ouest en est, de Longueuil à la frontière américaine du nord au sud et de Longueuil à Eastman vers le sud-est et comprend aussi l'Ile Perrôt ainsi que le secteur qui va de Vaudreuil à la frontière ontarienne.

MISSION GÉNÉRALE

La mission principale du CRSSS de la Montérégie est de contribuer à améliorer l'état de santé de la population de la région, l'état du milieu social dans lequel elle vit et les conditions sociales des individus, des familles et des groupes en assurant la planification, la programmation, l'administration et l'évaluation des services de santé et des services sociaux et communautaires.

En conformité avec les politiques gouvernementales et dans un esprit de participation et de démocratie, le CRSSSM doit faire en sorte que les services rendus soient continus, accessibles, efficaces et adaptés aux besoins de la population et aux exigences du milieu.

LES FONCTIONS

Générales

Le Conseil exerce des fonctions précises définies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il se doit de:

a) susciter la participation de la population à la définition de ses besoins et à l'administration des établissements de santé et de services sociaux;

b) assurer des communications soutenues entre le public, le ministre et les établissements;

c) recevoir et entendre des plaintes des usagers des établissements situés dans la région;

d) conseiller et assister les établissements dans l'élaboration de leur programme de développement et le fonctionnement des services;

e) promouvoir l'échange, l'élimination des dédoublements et une meilleure répartition des services dans la région ainsi que la mise en place de services communs aux établissements;

f) agir comme représentant exclusif des établissements pour l'approvisionnement en commun de biens et de services;

g) adresser au ministre, au moins une fois par année, ses recommandations aux fins d'assurer la répartition adéquate sur son territoire des ressources consacrées aux services et enfin,

h) exercer, à l'intérieur de son territoire, toutes autres fonctions qui lui sont confiées par le gouvernement quant à l'administration des programmes de santé et de services sociaux.

Statutaires

Le Conseil régional remplit diverses fonctions statutaires, soit:

a) recevoir les projets de développement des établissements et faire au ministre les recommandations conformes aux priorités régionales;

b) participer à la sélection des directeurs généraux des établissements;

c) promouvoir la formation des membres de conseils d'administration des établissements;

d) réglementer l'élection et les nominations des membres des conseils d'administration des établissements et les séances publiques d'information des établissements;

e) recevoir les contrats de services inter-établissements.

D'exécution

Le CRSSSM exerce certaines tâches exécutives impliquant un pouvoir de décision:

a) l'approbation des projets d'immobilisation et de location des équipements médicaux spécialisés d'un million et moins dans les centres hospitaliers;

b) l'approbation des projets de réaménagement et d'achat d'équipement de 250 000, $ et moins dans les centres d'accueil, les centres locaux de services communautaires et le CSS Richelieu;

c) la gestion des locations d'espaces des établissements;

d) la mise sur pied et l'administration de services communs aux établissements (exemple: le système d'achats en commun).

Décentralisées

La planification, la programmation, le financement, le contrôle et l'évaluation dans les cinq (5) secteurs suivants:

— les services de santé mentale;

— les services de réadaptation physique et mentale;

— les services relevant des centres locaux de services communautaires (incluant la prévention);

— les services à domicile et

— le transport des malades et des blessés.

Structure administrative

A la tête du Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie, on retrouve un conseil d'administration formé de vingt-deux (22) membres y compris le directeur général.

Ces vingt-deux (22) membres sont élus ou nommés par les groupes suivants:

- quatre (4) par les maires des municipalités (250);
- deux (2) nommés par le Ministre après consultation des groupes socio-économiques (1 200);
- deux (2) nommés par le Gouvernement, après consultation du CRSSS et des universités (6);
- un (1) nommé par les cégeps (5);
- trois (3) nommés par les CLSC (13);
- trois (3) nommés par les CH (24);
- trois (3) nommés par le CSS Richelieu;
- trois (3) nommés par les CA (157);
- un (1) directeur général (nommé par le Conseil d'administration, à la suite d'un concours public).

ORGANIGRAMME DE L'ENSEMBLE DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES, PARTICIPATIVES ET ORGANISATIONNELLES DU CRSSSM

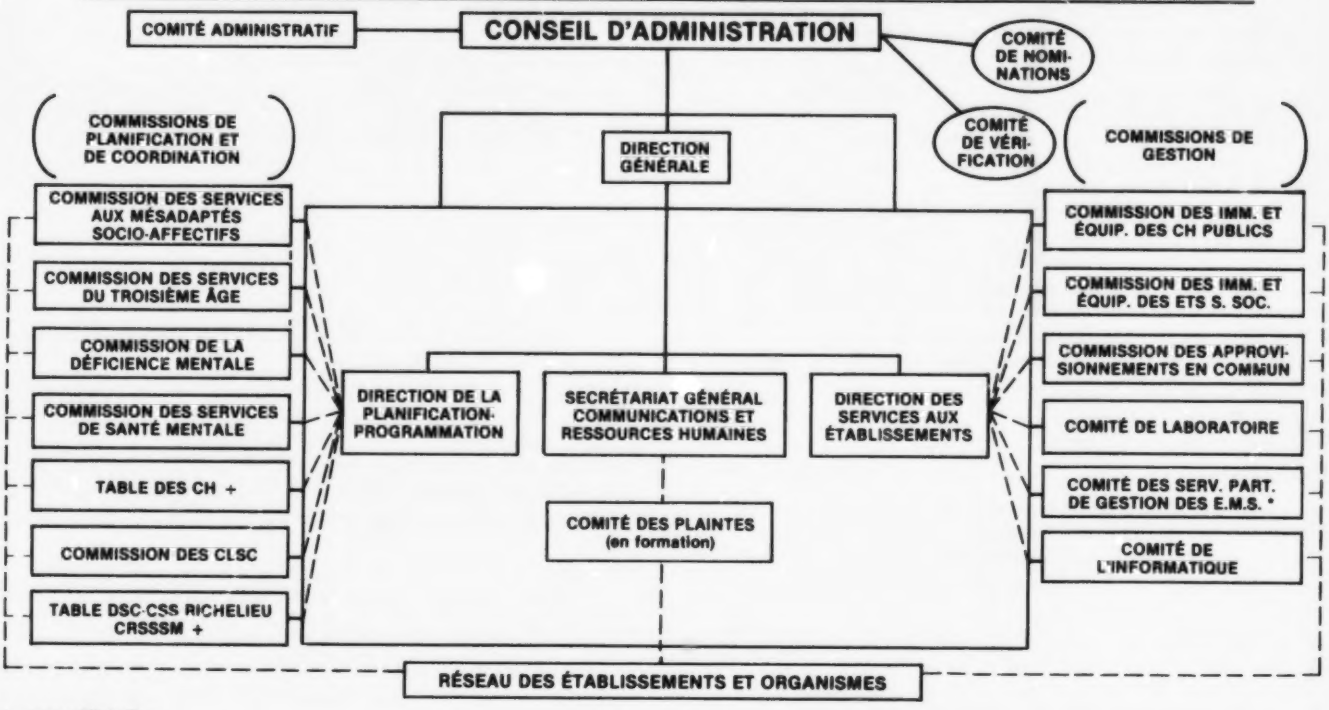

+ non officielles

*** équipements médicaux spécialisés**

Nouveau plan d'organisation pour 1982-83

En même temps qu'il adoptait un plan annuel d'activités pour 1982-83, le Conseil d'administration adoptait, en mars 1982, un nouveau plan d'organisation dans le but de réaliser LES ORIENTATIONS 81-86, précédemment adoptées.

La nouvelle structure de participation externe est basée sur l'approche régionale par secteur de services ou de clientèles à desservir et sur l'approche sous-régionale. L'approche par catégories d'établissements n'a pas été retenue dans le plan parce que les structures par catégories d'établissements sont laissées aux associations d'établissements.

La structure administrative interne comportera, en 82-83, quatre grandes unités administratives: la première, la direction générale a pour but principal de renforcer le leadership du CRSSS. La seconde unité, la direction des services aux personnes et à la communauté a pour objectif principal de privilégier l'approche communautaire et l'humanisation des services. La clientèle de cette unité est la personne et les personnes en groupe dans la population, dans les conseils d'administration, personnes objet de formation et de perfectionnement et source de plaintes. La troisième unité administrative, la direction des services de gestion a comme objectif principal d'améliorer la qualité et la performance des services dispensés par les établissements. La clientèle de cette unité est donc les établissements en tant que lieu privilégié de la gestion des services reliés aux ressources matérielles et financières afin de rentabiliser les fonds. Enfin, la quatrième unité, la direction de la planification et de la coordination du réseau vise à développer un réseau original de services de santé et de services sociaux. La spécificité de cette unité est le réseau des services de santé et des services sociaux en tant qu'il doive répondre aux besoins de la population de façon cohérente, complémentaire et continue.

LES ACTIVITÉS 1981-1982

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La régie interne (direction administrative et exécutive interne)

Au niveau de la direction générale, le premier travail entrepris a été le plan directeur 1981-82 comportant un plan annuel d'activités et une nouvelle structure de prévisions budgétaires.

Au début de 1982, le plan directeur 1982-83 a été préparé, comportant les mêmes éléments (plan annuel d'activités et structure budgétaire) mais en y ajoutant le nouveau plan d'organisation. Tout ce travail s'imposait pour raffermir les liens organisationnels internes, pour mieux articuler les rapports du CRSSSM avec ses publics et pour mieux refléter LES ORIENTATIONS 81-86 à l'intérieur de la structure opérationnelle et de la structure de participation du CRSSSM.

La somme des éléments contenus dans le plan directeur 82-83 constitue un véritable glossaire pour bien connaître tout ce qui touche la nature, les rôles et le fonctionnement du Conseil régional.

Au cours de l'année, un travail important de rationalisation et de restructuration des réunions du conseil d'admninistration et des activités de la permanence qui y sont greffées a été mis en branle et réalisé. L'arrimage des commissions administratives avec le conseil d'administration a aussi fait l'objet d'une réforme importante. Un nouveau règlement de régie interne, un plan comptable et des nouveaux règlements de commission ont permis de concrétiser ce changement tout en consacrant un rôle enrichi et renouvelé au comité administratif.

L'encadrement des membres du conseil d'administration a fait l'objet de préoccupations particulières, notamment l'intégration des nouveaux membres, tant au niveau des rencontres d'accueil que des documents fournis.

L'Equipe de direction a été consolidée dans son fonctionnement. Les cadres supérieurs et le directeur général se réunissent généralement une fois par semaine afin de mieux coordonner les dossiers du CRSSSM, d'assurer un lien plus solide avec le conseil d'administration, avec les établissements et avec le milieu en général et de planifier les stratégies de travail.

Enfin, un travail graduel a été amorcé pour améliorer les politiques de gestion du personnel. Un travail important reste à faire pour mieux consolider une équipe qui a eu à subir de sérieux remous antérieurs. Des progrès significatifs ont été accomplis: le climat de travail s'est beaucoup amélioré.

Au niveau du personnel professionnel, le CRSSSM s'est enrichi de deux nouvelles personnes: il s'agit de Madame Louise Guyon, conseillère en planification-programmation et de Monsieur Philippe Moss, ingénieur en génie bio-médical. Madame Guyon était auparavant responsable du dossier de la condition féminine, rattachée au sous-ministre des Affaires sociales. Quant à Monsieur Moss, il était chef du génie bio-médical à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Les orientations 81-86

Par rapport aux services à la population, ce sont LES ORIENTATIONS 81-86 du CRSSSM qui constituent le fonds de l'animation que le CRSSSM a fourni au milieu pour l'amélioration du réseau et de ses composantes.

Après l'adoption des ORIENTATIONS 81-86 en avril 1981, le CRSSSM a entrepris une tournée des six sous-régions de la Montérégie en mai et juin 1981 afin de mieux faire connaître ses orientations à ses partenaires du réseau ainsi qu'aux groupes et à la population en général. Plus de 500 personnes, sans compter les membres du conseil d'administration et de la permanence ont participé à cette tournée où l'on présentait un diaporama sur la Montérégie et ses orientations socio-sanitaires.

C'est toutefois le dossier des compressions budgétaires qui allait constituer la première épreuve de force pour les Orientations 81-86. Dans la ronde des compressions pour l'exercice 81-82, la Montérégie a réussi à échapper à la compression générale attribuée aux hôpitaux et aux CLSC. Toutefois, ces deux catégories d'établissements subissaient des compressions importantes tout comme le CSS Richelieu et les centres d'accueil de réadaptation et d'hébergement. Des budgets de rééquilibre sont toutefois venus rétablir les choses pour les centres d'accueil, notamment en déficience mentale et en mésadaptation sociale.

Ce n'est qu'avec l'amorce des compressions pour 82-83, à la toute fin de l'exercice 81-82, que nous avons pu constater une adhésion véritable de la part du Ministère des Affaires sociales aux Orientations du CRSSSM. En effet, les hôpitaux se verront allouer une somme de $3,8 millions, tout en ayant à résorber les compressions non faites de l'exercice 81-82. Quant aux autres catégories d'établissements, les compressions ont été proportionnellement aussi importante que dans le reste du Québec.

Ce sont surtout dans des développements urgents qu'on allait constater le respect des Orientations. Ainsi, le Ministre annonçait en cours d'exercice, la construction du Centre d'accueil sécuritaire de 84 places pour les jeunes mésadaptés socio-affectifs dans la sous-région de Longueuil. De plus, malgré les compressions, les projets de construction du CH Pierre-Boucher et du CH de Valleyfield se poursuivaient sans retard. Le projet du CH de Chateauguay a été confirmé et devrait être réalisé en 1986. Enfin, la création de trois nouveaux CLSC a été annoncée à la suite notamment d'une compression régionale volontaire effectuée dans les CLSC existants. Ces trois CLSC sont situés respectivement à Acton Vale, Granby-Waterloo et Dorion.

Quant au développement dans le secteur des ressources alternatives et communautaires, il se fait toujours attendre. Se fait aussi attendre de la part du MAS le décloisonnement des budgets sur une base régionale. Une telle approche permettrait une meilleure allocation des ressources en fonction des priorités régionales, tout en maximisant les ressources légères, plus rentables en terme de services et moins coûteuses.

Le renouveau (coordination externe)

L'année 1981-82 a vu l'éclosion d'un renouveau amorcé par le directeur général par intérim, Monsieur Jean-Pierre Chicoine, au cours de l'année précédente. Là où Monsieur Chicoine a redonné de la motivation au CRSSSM et au réseau, le nouveau directeur général embauché au début de 1981 a poursuivi en tentant de faire du CRSSS de la Montérégie un organisme dynamique, fort, à l'avant-garde et bien articulé avec ses partenaires. La crédibilité du CRSSS s'est beaucoup accrue au cours de 1981-82 et les nombreux résultats obtenus en témoignent (comme en fait foi le présent rapport annuel).

Le nouveau directeur général a multiplié ses interventions à tous les niveaux: visites d'établissements et d'organismes du milieu, rencontres avec les commissions administratives et avec différents groupes du milieu, conférences de presse en général mensuelles, entrevues pour la radio et la télévision, rencontre avec les personnages politiques, participation à la conférence administrative régionale (O.P.D.Q.), tour de la région dans le cadre du lancement public des orientations 81-86 et participation comme conférencier à des colloques ou congrès d'envergure provinciale.

Dans le cadre de la rationalisation du réseau, la direction générale a accordé une importance majeure dans ses préoccupations et démarches aux dossiers suivants:

- le perfectionnement des membres des conseils d'administration et des cadres, en tant que levier majeur pour assurer une meilleure administration et gestion du réseau;
- les regroupements, intégrations et fusions d'établissements comme moyens d'améliorer et d'augmenter les services tout en les rendant plus complémentaires et mieux intégrés, tout en permettant des économies;
- les services partagés entre les établissements tant sur une base régionale que sous-régionale ou locale, en vue de maximiser l'utilisation des ressources;
- la confection de plans de développement ou de réorganisation des services pour se donner une vision des modifications à apporter au réseau afin de le rendre plus articulé et d'éviter les duplications de services.

En 1982-83, le renouveau du CRSSSM se poursuivra avec la perspective de compléter d'autres plans régionaux, notamment en santé physique, santé mentale, pour les personnes âgées et pour les personnes handicapés physiques.

De plus, en 1982-83, le CRSSSM compte poursuivre ses efforts afin de mener à terme les opérations destinées à mieux rationaliser le réseau:

- la fusion de quelques groupes d'établissements;
- la finalisation de l'intégration des programmes d'exécution de services des DSC dans les CLSC et des services à domicile du CSS dans les CLSC;
- la finalisation de l'opération de partage des services de laboratoire entre les CLSC et les CH;
- la mise sur pied de services partagés à divers titres entre les établissements sur une base sous-régionale.

Enfin, avec la mise sur pied de l'équipe des répondants sous-régionaux, le CRSSSM espère renforcer les liens de partenaires responsables des services socio-sanitaires en vue de mieux prendre en charge la réponse aux besoins de chaque communauté sous-régionale.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
LES COMMUNICATIONS ET LES RESSOURCES HUMAINES

Introduction

En bref, l'année 81-82 a été marquée par des changements au niveau des règlements internes du CRSSSM, par les modifications apportées par la Loi 27 aux élections dans les établissements, par l'augmentation du nombre de plaintes due aux compressions budgétaires dans les établissements, par l'implantation d'une nouvelle identification visuelle, par la diffusion du contenu des ORIENTATIONS 81-86 et par la prise en charge véritable de la formation destinée aux membres de conseils d'administration, aux gestionnaires des établissements du réseau et aux organismes bénévoles.

Le secrétariat général

Soutien au conseil d'administration et à ses comités

Du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, le conseil d'administration a tenu 11 assemblées. De son côté, le comité administratif s'est réuni 7 fois. Par ailleurs, l'année 1981-82 a vu l'élaboration puis l'implantation d'un guide pour la présentation des dossiers au conseil d'administration. L'objectif de ce guide est de s'assurer que les dossiers présentés contiennent l'essentiel à une prise de décision adéquate.

Règlements

A) **Règlement sur la formation des conseils d'administration des établissements**

En 1981-82, une révision complète de ce règlement a été effectuée: elle visait principalement à simplifier et à améliorer le règlement existant, dans le sens des nombreuses recommandations recueillies des établissements du réseau au cours des années passées. En adoptant ce règlement en avril 81, le conseil d'administration revenait donc une fois de plus à la charge sur cette question, mais cette fois avec plus de succès puisqu'au début de 1982-83, le nouveau règlement était approuvé par le Gouvernement.

B) **Règlement de régie interne**

Par ailleurs, en septembre 1981, le conseil d'administration se dotait d'un nouveau règlement de régie interne. Le nouveau règlement visait à permettre au CRSSSM d'améliorer le partage des responsabilités entre le conseil d'administration, le comité administratif et le directeur général.

C) **Règlement des commissions administratives régionales**

De plus, à la même époque, l'on a réalisé la révision complète des règlements constitutifs des commissions administratives régionales.

Compressions budgétaires

En septembre, le secrétariat général se voyait confier la responsabilité de mettre sur pied et de coordonner un groupe de travail multidisciplinaire chargé d'élaborer un projet de position régionale sur les compressions budgétaires et d'étudier les plans individuels soumis par les établissements. On peut penser qu'une bonne partie des améliorations de l'opération 1982-83 (au plan du format et du contenu de l'effort imposé à la région) sont en lien direct avec les conclusions du groupe de travail retenues à l'automne par le conseil d'administration.

Loi 27

À l'automne 1981, le Ministre des Affaires sociales présentait à l'Assemblée Nationale des amendements majeurs à la Loi sur les services de santé et les services sociaux. La direction des communications a effectué une analyse du projet de loi et a contribué à la rédaction d'un avis à la Conférence des CRSSS et d'un mémoire au Ministère des Affaires sociales.

Le contentieux

En 1981-82, le volume des avis juridiques sollicités par les établissements du réseau a continué d'augmenter. En 1982-83, on explorera plus avant la possibilité de mettre sur pied un service partagé avec les établissements.

La protection des droits des usagers

La Loi sur les services de santé et les services sociaux confie au CRSSS la responsabilité de recevoir et d'entendre les plaintes des usagers qui sont insatisfaits des services qui leur sont dispensés par les établissements du réseau.

Cette année, le service de la protection des droits des usagers a ouvert 297 dossiers (1980-81: 163) pour traiter 397 plaintes (1980-81: 228) provenant d'usagers ou de tiers. Il est à noter que 52 dossiers non complétés l'année précédente l'ont été cette année et que 45 dossiers ouverts durant l'année sont encore actifs. De plus, le service a répondu à 48 demandes d'information.

Le nombre de dossiers ouverts a augmenté de 182%, c'est-à-dire de 134 dossiers supplémentaires. Cette hausse s'explique de différentes façons. Elle est due, entre autres, à l'augmentation des plaintes reçues à l'égard des CLSC concernant la non accessibilité à certains services tels les cours prénatals, le service de maintien à domicile et le service de prélèvements.

De plus, de nombreuses plaintes ont été formulées au sujet des compressions budgétaires et des coupures de postes dans quelques CLSC. Ces plaintes ont été transmises au comité responsable de l'analyse des compressions budgétaires du CRSSSM. Cependant, nous avons constaté qu'une partie de ces plaintes étaient formulées par des employés de l'établissement concerné. De plus, certains employés enjoignaient les usagers à porter plainte au CRSSSM.

En ce qui concerne les plaintes à l'égard de l'accessibilité aux services, elles ont été transmises à la direction de la planification-programmation qui travaille à solutionner ces problèmes. Des solutions ont été trouvées, tel l'entente entre le CH Charles-LeMoyne et les CLSC de son territoire au sujet des services de prélèvements pour analyse de laboratoire.

Il y a eu également un accroissement des plaintes à l'égard des services offerts par les centres d'accueil d'hébergement, surtout en ce qui concerne la qualité des services alimentaires et la sécurité offerte aux bénéficiaires (cas de fugue).

D'autre part, on a remarqué une augmentation des plaintes concernant l'accessibilité aux services dispensés par les CH: l'accessibilité aux services psychiatriques, l'attente prolongée pour l'obtention des services en orthophonie dans certains CH. Dans un cas, le DSC d'un CH n'assumait pas les cours prénatals aux usagers d'une municipalité non desservie par un CLSC. En outre, certains CH auraient fortement incité les parents des bénéficiaires âgés nécessitant des soins prolongés ou d'hébergement à les placer dans des ressources illicites.

Il y a aussi augmentation du volume des plaintes concernant les ressources illicites. À cet égard, nous poursuivons notre collaboration avec la direction de l'Agrément du MAS et la direction de la planification-programmation dans le cadre des démarches d'accréditation ou de fermeture de ces ressources, précédée dans ce dernier cas de la relocalisation des bénéficiaires dans des ressources appropriées.

En définitive, sur le total des dossiers fermés durant l'année 1981-82, il y a eu 66 plaintes où l'établissement concerné a dû apporter des correctifs. D'autre part, on a constaté qu'un grand nombre de plaintes étaient dûes à un manque d'information des usagers et à une connaissance inadéquate de leurs droits et du fonctionnement du réseau. À cet égard, un programme d'information et de sensibilisation sur la protection des droits des usagers a été élaboré et sera réalisé au cours de 82-83. Le programme aura

pour objectif de favoriser la prise en charge par les usagers de la qualité des services qu'ils reçoivent.

Enfin, dans le cadre de la Loi 27 qui accorde une place importante aux comités de bénéficiaires dans les établissements, le service d'aide aux usagers apportera collaboration et support à la formation et au fonctionnement de ces comités afin de les instrumenter pour bien assumer leur rôle.

Le comité des plaintes

Le conseil d'administration du CRSSSM a procédé à l'adoption d'une politique révisée du traitement des plaintes et à la mise sur pied d'un comité chargé de faire l'étude des plaintes les plus importantes qui sont adressées au CRSSSM par les usagers des services de santé et des services sociaux de la région.

Le comité sera formé de 5 membres dont 2 membres du conseil d'administration du CRSSSM non impliqués dans le réseau des Affaires sociales, 2 membres des conseils d'administration des établissements publics, membres élus au titre d'usager, de bénéficiaire ou encore de bénévole, et enfin un membre provenant d'un organisme du milieu intéressé aux services de santé et aux services sociaux. Les deux membres représentants du conseil d'administration du CRSSSM qui ont été nommés sont messieurs André E. LeBlanc et Paul-Emile Meloche.

ORIGINE DES PLAINTES (par dossier ouvert)

Provenance	1981-82 Plainte écrite	1981-82 Plainte téléph.	1981-82 Total	1981-82 %	1980-81 Total	1980-81 %	1979-80 Total	1979-80 %
Usagers	57	67	124	41,87%	59	36,2%	34	45%
Proches parents	45	67	112	37,8%	54	33,2%	26	35%
Famille	4	19	23	7,8%	25	15,3%	1	1%
Amis	2	7	9	3%	10	6,1%	5	7%
Organismes	3	3	6	2,1%	4	2,5%	5	7%
Employés	6	7	13	4,4%	5	3,1%	3	4%
Ananymes	2	7	9	3%	3	1,8%	1	1%
Autres	1	—	1	,03%	3	1,8%	—	—
TOTAL	120	177	297	100%	163	100%	75	100%

CONCLUSION DE L'ANALYSE DES PLAINTES FONDÉES ET PARTIELLEMENT FONDÉES (dossiers)

Résultat	1981-82 Nombre	1981-82 %	1980-81 Nombre	1980-81 %	1979-80 Nombre	1979-80 %
Entente entre l'établissement et le plaignant	23	35%	5	5,5%	—	—
Situation corrigée par l'établissement	31	47%	55	60,4%	29	94%
Recommandation du CRSSS en vertu de l'art. 19	2	3%	6	6,6%	—	—
Problème soumis à un autre service du CRSSS	—	—	5	5,5%	—	—
Prise en charge par le MAS	10	15%	8	8,8%	2	6%
Prise en charge par une autre instance gouvernementale	—	—	3	3,3%	—	—
Référence à l'Aide Juridique	—	—	2	2,2%	—	—
Recommandation par corporation professionnelle	—	—	2	2,2%	—	—
Transfert à une autre région	—	—	5	5,5%	—	—
TOTAL	66	100%	91	100%	31	100%

DOSSIERS OUVERTS PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS ET SELON LE TYPE DE PLAINTES 1981 - 82

Typologie des plaintes / Types d'établissements	Qualité des services: Nursing	Qualité des services: Diététiques	Qualité des services: Médicaux	Qualité des services: Autres	Accessibilité aux services	Administration interne	Hygiène	Sécurité	Facturation	Humanisation	Information	Ressources physiques	CSS/établissements	Tarification	Contestation d'une décision	Compressions budgétaires	Autres	Plaintes: Nombre	Plaintes: Pourcentage	Dossiers: Nombre	Dossiers: Pourcentage	Demandes d'informations
CLSC			1	1	34	2										40		78	19.6%	62	20.8%	13
CA — Hébergement	8	14	2	1	4	7	6	8	3	4		2			1			60	15%	43	14.4%	
— Réadaptation				2						1					1			4	1%	7	2.3%	3
— Garderies																						
CH — Soins prolongés	14	1	16	2	78	12	3		19	14		2					1	112	28.1%	93	31.3%	6
CH — Soins de courte durée																						
CBS				14	29		1	1	1	2			17		4			69	17.2%	49	16.5%	5
Autres organismes	10	4	8	4	9	8	6	7	4	7		1		1			1	70	17.6%	43	14.5%	21
Ne relevant pas du CRSSS																		6	1.5%			
TOTAL	32	19	27	24	164	29	16	16	27	28		5	17	1	6	40	2	398			100%	48
Pourcentage	8%	4.7%	6.7%	6%	28%	7.3%	4%	4%	6.8	7%		1.2%	4.2%	0.2%	1.5%	10%	0.5%	100%				

1980-81 Plaintes: Nombre	1980-81 Plaintes: Pourcentage	1980-81 Dossiers: Nombre	1980-81 Dossiers: Pourcentage
10	4.3%	9	5.5%
43	18.8%	31	19%
2	0.8%	2	1.2%
7	2.9%	3	1.9%
9	3.9%	7	4.3%
75	32.8%	58	35.6%
47	21.5%	35	21.5%
33	14.4%	16	9.8%
2	0.8%	2	1.2%
228	100%	163	100%

1979-80 Plaintes: Nombre	1979-80 Plaintes: Pourcentage	1979-80 Dossiers: Nombre	1979-80 Dossiers: Pourcentage
7	7%	5	6%
27	25	15	19%
8	8%	6	8%
2	2%	2	3%
29	27%	24%	31%
30	28%	23	30%
3	3%	2	3%
106	100%	77	100%

L'information

Tournée d'information sur les ORIENTATIONS 81-86

La direction des communications a organisé une tournée d'information sur les ORIENTATIONS 81-86. De plus, quatre conférences de presse ont été tenues préalablement. Un diaporama ainsi qu'un document portant sur les ORIENTATIONS 81-86 ont été produits. Six assemblées publiques sous-régionales ont été tenues dans le but de rendre compte des activités 79-80 et 80-81 du Conseil régional.

Information externe

Comme par les années passées, la direction des communications a assuré la diffusion externe de l'information d'intérêt public émanant du Conseil régional. Il y a eu des changements majeurs au niveau des médias d'information du CRSSSM avec le remplacement du CRSSS-Express et du bulletin Top-Secret. Ceux-ci ont été regroupés dans un bulletin destiné aux membres du conseil d'administration, au personnel du CRSSSM et aux directions d'établissements. Ce bulletin s'appelle INFORMACTION. Le CONCERTACTION a été maintenu dans sa force originale. Trois numéros du Concertaction et sept numéros de l'Informaction ont été produits. De plus, 8 conférences de presse ont été organisées à la suite des assemblées du conseil d'administration, 45 communiqués de presse ont été rédigés sur des sujets d'intérêt public et plus d'une vingtaine d'entrevues radiophoniques ont été réalisées.

Programme d'identification visuelle

C'est au cours de l'année écoulée que le Conseil régional s'est doté d'une nouvelle image corporative, d'un nouveau logo ayant pour but de mieux identifier l'organisme sur ses publications et sur sa papeterie officielle. Ce nouveau logo veut davantage exprimer ce qu'est la Montérégie, c'est-à-dire une plaine avec un ensemble de collines. Suite à l'adoption de ce nouveau sigle, un programme d'implantation a été réalisé au niveau de la papeterie, des documents officiels, de l'identification externe et de l'utilisation de ce devis à l'avenir.

Assemblée publique des établissements

En 1981-82, 49 établissements publics de la région ont tenu une assemblée publique d'information, tel que stipulé dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux. On dénombre 9 CLSC, 11 centres hospitaliers, 21 centres d'accueil d'hébergement pour personnes âgées et 8 centres d'accueil de réadaptation.

Centre de documentation

L'objectif de l'année était d'améliorer le fonctionnement du centre et aussi d'améliorer les services aux professionnels et aux cadres. Le centre a été complètement épuré des documents désuets. Un nouveau catalogue, une nouvelle classification ainsi que de nouveaux index de périodiques et des volumes ont été produits. De plus, le centre de documentation a adhéré au système "Resdoc" de l'Informathèque du MAS qui permet à l'ensemble des professionnels de pouvoir consulter tous les ouvrages conservés au centre de documentation du Ministère. Ainsi, du CRSSSM, on peut effectuer tout emprunt de volumes ou d'articles provenant de ce centre de documentation. Au cours de l'année, la technicienne a dû répondre à plus de deux cents demandes de la part des professionnels. D'autre part, l'étude en vue de l'implantation d'un système de gestion des dossiers au CRSSSM a été amorcée. Des contacts ont été faits et le système devrait être implanté au cours de 1982-83.

Conseils d'administration des établissements

Consultation des groupes socio-économiques 1981

La consultation des groupes socio-économiques en vue de la nomination par le Ministre des Affaires sociales de deux membres au conseil d'administration des établissements publics de la région s'est tenue au cours des mois de mai, juin et juillet 1981. Tous les dossiers des établissements ont été acheminés au Ministre et les nominations ont été annoncées au cours de l'automne 1981. Trois cent quatre-vingt-treize candidatures ont été proposées par divers groupes dans les six sous-régions pour une moyenne de cinq candidatures ou suggestions par établissements.

Comparativement à la dernière consultation, c'est-à-dire celle effectuée en 1979, on observe une forte augmentation de l'implication des groupes socio-économiques. En effet, il y a deux ans, nous avions recueillis 230 propositions pour 61 établissements, soit une moyenne de 3,7 par établissement.

Elections 1981

En 1981-82, 78 établissements de santé et de services sociaux de la région devaient tenir des élections au niveau de leur conseil d'administration par le personnel clinique, le personnel non-clinique, le conseil des médecins et dentistes et les contrats de services inter-établissements. Si on compare les résultats des élections avec ceux des élections tenues il y a deux ans, on peut parler d'une amélioration sensible. Ainsi, au niveau des postes comblés par nomination du CRSSSM, il y a une diminution de plus de 50% de celles-ci. Le tableau suivant donne un aperçu sommaire des résultats d'élections:

SOMMAIRE DES ÉLECTIONS 1981....

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS	PERSONNEL CLINIQUE			PERSONNEL NON-CLINIQUE			C.M.D.		
	Élection		Nomination	Élection		Nomination	Élection		Nomination
	A*	S*	CRSSS	A	S	CRSSS	A	S	CRSSS
CLSC: 13 Établ. N.B. 1 CLSC n'a pas de CMD	8	3	2	8	3	2	11	1	-
CH: 16 Établ.	9	7	-	11	5	-	13	3	-
CSS: 1 Établ. N.B. le CSS n'a pas de CMD	1	-	-	1	-	-	-	-	-
CA-H: 29 Établ. N.B. 22 CA n'ont pas de CMD	20	8	1	16	11	2	6	-	1
CA-R: 19 Établ. N.B. 2 établ. n'ont pas de pers. clinique et aucun n'a de CMD	8	9	-	10	9	-	-	-	-

A: Acclamation S: Scrutin

pour objectif de favoriser la prise en charge par les usagers de la qualité des services qu'ils reçoivent.

Enfin, dans le cadre de la Loi 27 qui accorde une place importante aux comités de bénéficiaires dans les établissements, le service d'aide aux usagers apportera collaboration et support à la formation et au fonctionnement de ces comités afin de les instrumenter pour bien assumer leur rôle.

Le comité des plaintes

Le conseil d'administration du CRSSSM a procédé à l'adoption d'une politique révisée du traitement des plaintes et à la mise sur pied d'un comité chargé de faire l'étude des plaintes les plus importantes qui sont adressées au CRSSSM par les usagers des services de santé et des services sociaux de la région.

Le comité sera formé de 5 membres dont 2 membres du conseil d'administration du CRSSSM non impliqués dans le réseau des Affaires sociales, 2 membres des conseils d'administration des établissements publics, membres élus au titre d'usager, de bénéficiaire ou encore de bénévole, et enfin un membre provenant d'un organisme du milieu intéressé aux services de santé et aux services sociaux. Les deux membres représentants du conseil d'administration du CRSSSM qui ont été nommés sont messieurs André E. LeBlanc et Paul-Emile Meloche.

ORIGINE DES PLAINTES (par dossier ouvert)

Provenance	1981-82 Plainte écrite	1981-82 Plainte téléph.	1981-82 Total	1981-82 %	1980-81 Total	1980-81 %	1979-80 Total	1979-80 %
Usagers	57	67	124	41,87%	59	36,2%	34	45%
Proches parents	45	67	112	37,8%	54	33,2%	26	35%
Famille	4	19	23	7,8%	25	15,3%	1	1%
Amis	2	7	9	3%	10	6,1%	5	7%
Organismes	3	3	6	2,1%	4	2,5%	5	7%
Employés	6	7	13	4,4%	5	3,1%	3	4%
Ananymes	2	7	9	3%	3	1,8%	1	1%
Autres	1	—	1	,03%	3	1,8%	—	—
TOTAL	120	177	297	100%	163	100%	75	100%

CONCLUSION DE L'ANALYSE DES PLAINTES FONDÉES ET PARTIELLEMENT FONDÉES (dossiers)

Résultat	1981-82 Nombre	1981-82 %	1980-81 Nombre	1980-81 %	1979-80 Nombre	1979-80 %
Entente entre l'établissement et le plaignant	23	35%	5	5,5%	—	—
Situation corrigée par l'établissement	31	47%	55	60,4%	29	94%
Recommandation du CRSSS en vertu de l'art. 19	2	3%	6	6,6%	—	—
Problème soumis à un autre service du CRSSS	—	—	5	5,5%	—	—
Prise en charge par le MAS	10	15%	8	8,8%	2	6%
Prise en charge par une autre instance gouvernementale	—	—	3	3,3%	—	—
Référence à l'Aide Juridique	—	—	2	2,2%	—	—
Recommandation par corporation professionnelle	—	—	2	2,2%	—	—
Transfert à une autre région	—	—	5	5,5%	—	—
TOTAL	66	100%	91	100%	31	100%

DOSSIERS OUVERTS PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS ET SELON LE TYPE DE PLAINTES 1981 - 82

Typologie des plaintes / Types d'établissements	Qualité des services				Accessibilité aux services	Administration interne	Hygiène	Sécurité	Facturation	Humanisation	Information	Ressources physiques	CSS-établissements	Tarification	Contestation d'une décision	Compressions budgétaires	Autres	Plaintes Nombre	Plaintes Pourcentage	Dossiers Nombre	Dossiers Pourcentage	Demandes d'informations
	Nursing	Diététiques	Médicaux	Autres																		
CLSC																						
CA — Hébergement																						
— Réadaptation																						
— Garderies																						
CH — Soins prolongés																						
CH — Soins de courte durée																						
CSS																						
Autres organismes																						
Ne relevant pas du CRSSS																						
TOTAL																						
Pourcentage																						

1980-81 Plaintes Nombre	1980-81 Plaintes Pourcentage	1980-81 Dossiers Nombre	1980-81 Dossiers Pourcentage	1979-80 Plaintes Nombre	1979-80 Plaintes Pourcentage	1979-80 Dossiers Nombre	1979-80 Dossiers Pourcentage

L'information

Tournée d'information sur les ORIENTATIONS 81-86

La direction des communications a organisé une tournée d'information sur les ORIENTATIONS 81-86. De plus, quatre conférences de presse ont été tenues préalablement. Un diaporama ainsi qu'un document portant sur les ORIENTATIONS 81-86 ont été produits. Six assemblées publiques sous-régionales ont été tenues dans le but de rendre compte des activités 79-80 et 80-81 du Conseil régional.

Information externe

Comme par les années passées, la direction des communications a assuré la diffusion externe de l'information d'intérêt public émanant du Conseil régional. Il y a eu des changements majeurs au niveau des médias d'information du CRSSSM avec le remplacement du CRSSS-Express et du bulletin Top-Secret. Ceux-ci ont été regroupés dans un bulletin destiné aux membres du conseil d'administration, au personnel du CRSSSM et aux directions d'établissements. Ce bulletin s'appelle INFORMACTION. Le CONCERTACTION a été maintenu dans sa force originale. Trois numéros du Concertaction et sept numéros de l'Informaction ont été produits. De plus, 8 conférences de presse ont été organisées à la suite des assemblées du conseil d'administration, 45 communiqués de presse ont été rédigés sur des sujets d'intérêt public et plus d'une vingtaine d'entrevues radiophoniques ont été réalisées.

Programme d'identification visuelle

C'est au cours de l'année écoulée que le Conseil régional s'est doté d'une nouvelle image corporative, d'un nouveau logo ayant pour but de mieux identifier l'organisme sur ses publications et sur sa papeterie officielle. Ce nouveau logo veut davantage exprimer ce qu'est la Montérégie, c'est-à-dire une plaine avec un ensemble de collines. Suite à l'adoption de ce nouveau sigle, un programme d'implantation a été réalisé au niveau de la papeterie, des documents officiels, de l'identification externe et de l'utilisation de ce devis à l'avenir.

Assemblée publique des établissements

En 1981-82, 49 établissements publics de la région ont tenu une assemblée publique d'information, tel que stipulé dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux. On dénombre 9 CLSC, 11 centres hospitaliers, 21 centres d'accueil d'hébergement pour personnes âgées et 8 centres d'accueil de réadaptation.

Centre de documentation

L'objectif de l'année était d'améliorer le fonctionnement du centre et aussi d'améliorer les services aux professionnels et aux cadres. Le centre a été complètement épuré des documents désuets. Un nouveau catalogue, une nouvelle classification ainsi que de nouveaux index de périodiques et des volumes ont été produits. De plus, le centre de documentation a adhéré au système "Resdoc" de l'Informathèque du MAS qui permet à l'ensemble des professionnels de pouvoir consulter tous les ouvrages conservés au centre de documentation du Ministère. Ainsi, du CRSSSM, on peut effectuer tout emprunt de volumes ou d'articles provenant de ce centre de documentation. Au cours de l'année, la technicienne a dû répondre à plus de deux cents demandes de la part des professionnels. D'autre part, l'étude en vue de l'implantation d'un système de gestion des dossiers au CRSSSM a été amorcée. Des contacts ont été faits et le système devrait être implanté au cours de 1982-83.

Conseils d'administration des établissements

Consultation des groupes socio-économiques 1981

La consultation des groupes socio-économiques en vue de la nomination par le Ministre des Affaires sociales de deux membres au conseil d'administration des établissements publics de la région s'est tenue au cours des mois de mai, juin et juillet 1981. Tous les dossiers des établissements ont été acheminés au Ministre et les nominations ont été annoncées au cours de l'automne 1981. Trois cent quatre-vingt-treize candidatures ont été proposées par divers groupes dans les six sous-régions pour une moyenne de cinq candidatures ou suggestions par établissements.

Comparativement à la dernière consultation, c'est-à-dire celle effectuée en 1979, on observe une forte augmentation de l'implication des groupes socio-économiques. En effet, il y a deux ans, nous avions recueillis 230 propositions pour 61 établissements, soit une moyenne de 3,7 par établissement.

Elections 1981

En 1981-82, 78 établissements de sante et de services sociaux de la région devaient tenir des élections au niveau de leur conseil d'administration par le personnel clinique, le personnel non-clinique, le conseil des médecins et dentistes et les contrats de services inter-établissements. Si on compare les résultats des élections avec ceux des élections tenues il y a deux ans, on peut parler d'une amélioration sensible. Ainsi, au niveau des postes comblés par nomination du CRSSSM, il y a une diminution de plus de 50% de celles-ci. Le tableau suivant donne un aperçu sommaire des résultats d'élections:

SOMMAIRE DES ÉLECTIONS 1981....

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS	PERSONNEL CLINIQUE			PERSONNEL NON-CLINIQUE			C.M.D.		
	Élection		Nomination	Élection		Nomination	Élection		Nomination
	A*	S*	CRSSS	A	S	CRSSS	A	S	CRSSS
CLSC: 13 Établ. N.B. 1 CLSC n'a pas de CMD	8	3	2	8	3	2	11	1	-
CH: 16 Établ.	9	7	-	11	5	-	13	3	-
CSS: 1 Établ. N.B. le CSS n'a pas de CMD	1	-	-	1	-	-	-	-	-
CA-H: 29 Établ. N.B. 22 CA n'ont pas de CMD	20	8	1	16	11	2	6	-	1
CA-R: 19 Établ. N.B. 2 établ. n'ont pas de pers. clinique et aucun n'a de CMD	8	9	-	10	9	-	-	-	-

A: Acclamation S: Scrutin

Elections 1982

pour amorcer l'opération des élections 1982, la direction des communications a dû étudier l'impact des modifications apportées par la Loi 27 adoptée en décembre 1981, dont les articles relatifs aux élections entraient en vigueur en avril 1981.

Le conseil d'administration a adopté un projet de règlement qui a été soumis par la suite au Gouvernement pour sanction.

En mars 1982, la direction a dû effectuer tous les travaux de préparation à la tenue des élections suivantes: soit 3 personnes élues par les corporations propriétaires des immeubles, 1 personne nommée par le CRSSS après consultation des organismes bénévoles reconnus, 1 ou 2 personnes élues par les comités de bénéficiaires, les personnes élues en vertu des relations inter-établissements et enfin 4 personnes élues par les usagers des CLSC et 2 personnes élues par les usagers des centres de services sociaux.

En mars 1982, le CRSSSM lançait l'opération de reconnaissance des organismes bénévoles aux fins d'élections au conseil d'administration du CRSSSM et de nominations aux conseils d'administration d'établissements.

C'est aussi au cours du même mois que le CRSSSM lançait l'opération de promotion de la mise sur pied des comités de bénéficiaires dans les différents centres d'accueil de la région et dans les différents établissements offrant des services soit de soins prolongés ou de type centre d'accueil.

Développement des ressources humaines

Par ses différents programmes de formation et de perfectionnement offerts aux membres des conseils d'administration et aux gestionnaires, le CRSSSM vise, comme objectif général, à offrir des services pertinents en matière de perfectionnement afin de contribuer à l'amélioration de la performance administrative et de la gestion des établissements de santé et de services sociaux de la Montérégie.

En 81-82 le principal objectif était de finaliser l'élaboration du programme destiné aux membres de conseils d'administration, de l'implanter et d'évaluer les sessions diffusées.

Au cours de cette année, le CRSSSM s'est vu confié la responsabilité du perfectionnement des gestionnaires des établissements de la Montérégie. Ceci s'inscrivait dans le cadre d'un mandat décentralisé du Ministère des Affaires sociales vers les CRSSS du Québec. Le MAS demandait également aux CRSSS de prendre en charge le dossier de la formation et du perfectionnement des membres des conseils d'administration et des permanents des organismes bénévoles.

Les activités réalisées par le CRSSSM se regroupent en fonction des trois programmes de formation et de perfectionnement suivants:

1) le programme destiné aux membres des conseils d'administration des établissements (clientèle potentielle d'environ 850 membres);
2) le programme destiné aux cadres des établissements du réseau de la Montérégie soit, les directeurs généraux, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires (clientèle potentielle d'environ 900 cadres);
3) le programme destiné aux ressources humaines des organismes bénévoles.

Le programme destiné aux membres de conseils d'administration:

Dans ce programme, 3 sessions ont été offertes:

A)	Rôle et responsabilité d'un conseil d'administration	Session intensive de 3 heures à caractère sous-régional
B)	Le cycle budgétaire et les états financiers	Session intensive de 6 heures (le samedi) à caractère régional, par catégorie d'établissements
C)	Le conseil d'administration et la qualité des services	Session intensive de 3 heures diffusée par établissement

Depuis son implantation, en janvier 1981, ce programme a déjà rejoint 595 membres de conseils d'administration, ce qui représente un total de 401.5 jours formation. En se limitant à l'année financière 81-82, le nombre total de participants a été de 419 administrateurs soit l'équivalent de 313.5 jours formation.

Sous le thème des compressions budgétaires, une journée d'étude a été organisée. Cette journée a rassemblé près de 100 personnes (présidents de conseils d'administration et directeurs généraux).

Le tableau ci-joint présente la ventilation des statistiques pour chacune des activités de perfectionnement.

BILAN DES INTERVENTIONS 81-82 — MEMBRES DE CONSEILS

Titre de la session	Nombre participants	Nombre jr-formation	Nombre de sessions diffusées
Rôle et responsabilité d'un conseil d'administration	126	63	12*
Cycle budgétaire et les états financiers	144	129.5	13**
Le conseil d'administration et la qualité des services	56	28	6
L'administration des établissements en période de rareté de ressources	93	93	1 (journée d'étude)
TOTAL 81-82	419	313.5	32
TOTAL ANNÉE 80-81	176	88	17
TOTAL CUMULATIF depuis le début du programme	595	401.5	49

*dont 4 spécifiques à un établissement
**dont 3 spécifiques à un établissement

La diffusion de l'activité "Le conseil d'administration et la qualité des services" n'a débuté qu'à partir de novembre 1981.

Pour la nouvelle année 82-83, nous comptons poursuivre la diffusion de ces activités de formation et voulons rejoindre particulièrement les nouveaux administrateurs qui seront nommés ou élus en mai 82.

Nous réaliserons une évaluation des impacts des sessions diffusées sur le fonctionnement ultérieur des conseils d'administration afin de connaître l'importance des transferts d'apprentissage par les membres de conseils d'administration.

Egalement, nous pensons réaliste de pouvoir offrir en octobre 82, une activité de perfectionnement à l'intention des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration sur le fonctionnement, le déroulement et la conduite des réunions.

Le programme de formation et de perfectionnement des gestionnaires des établissements de la Montérégie:

Pour ce qui est de ce nouveau dossier le CRSSSM s'est particulièrement préoccupé :

A) d'assurer un intérim entre les services qui étaient offerts par le MAS et ceux qui le seront par le CRSSS à partir de septembre 1982;

B) de réaliser une analyse de besoins de perfectionnement des directeurs généraux, cadres supérieurs et cadres intermédiaires.

A) **Préoccupation d'assurer un intérim**

Le CRSSSM a offert un certain nombre d'activités de perfectionnement aux gestionnaires à l'automne 81 et à l'hiver 82. L'accent fut mis sur la session "Gestion en période de rareté de ressources" qui se voulait être un support de gestion offert aux cadres dans le contexte des compressions budgétaires. Pour les autres thèmes de sessions offertes, nous avons retenu les premiers choix d'un sondage réalisé par le MAS à l'automne 80. Malgré la pertinence de la session sur la gestion en période de rareté de ressources, plusieurs sessions prévues ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

Nous avons tout de même réalisé deux sessions à caractère régional et trois interventions auprès de cadres de même établissement pour un total de 65 participants et 227 jours-formation. (Voir tableau ci-joint).

L'expérience vécue justifiait notre seconde préoccupation de réaliser une analyse de besoins de perfectionnement.

B) **Analyse de besoins**

Le CRSSSM a retenu les services d'une firme spécialisée pour réaliser l'analyse de besoins de perfectionnement des directeurs généraux, cadres supérieurs et cadres intermédiaires. Nous comptons nous appuyer sur les informations qui seront alors recueillies afin de pouvoir élaborer notre programme de perfectionnement.

Programme de formation destiné aux conseils d'administration et aux permanents des organismes bénévoles

Nous avons réalisé une brève consultation auprès d'un certain nombre d'organismes bénévoles afin d'obtenir l'information susceptible d'orienter nos efforts de formation pour ceux-ci.

Nous avons diffusé une session à un conseil d'administration d'un centre de bénévolat et nous nous sommes concertés avec les représentants de l'Association des centres de bénévolats du Québec.

Pour l'année 82-83, nous comptons réaliser une analyse de besoins, préciser une politique et un programme de formation et diffuser des activités demandées, en associant les partenaires impliqués.

Afin d'impliquer activement dans ce dossier les partenaires du réseau dans la prise en charge de ce triple mandat, le CRSSSM doit mettre sur pied, à brève échéance, un comité régional du perfectionnement qui regroupera des représentants des 3 types de clientèles à desservir.

BILAN DES INTERVENTIONS 81-82 — GESTIONNAIRES

Période	Titre de la session	Nombre de participants	Nombre de jr-session	Nombre de jr-formation
Juin 81	Gestion par objectifs	5	3	15
Janvier 82	Gestion en période de rareté de ressources (à caractère régional)	17	4	68
Février 82	Gestion des ressources humaines (à caractère régional)	14	3	42
Mars 82	Gestion des ressources humaines	15	4	60
Mars 82	Gestion par objectifs	14	3	42
TOTAL	5	65	17	227

Elections 1982

pour amorcer l'opération des élections 1982, la direction des communications a dû étudier l'impact des modifications apportées par la Loi 27 adoptée en décembre 1981, dont les articles relatifs aux élections entraient en vigueur en avril 1981.

Le conseil d'administration a adopté un projet de règlement qui a été soumis par la suite au Gouvernement pour sanction.

En mars 1982, la direction a dû effectuer tous les travaux de préparation à la tenue des élections suivantes: soit 3 personnes élues par les corporations propriétaires des immeubles, 1 personne nommée par le CRSSS après consultation des organismes bénévoles reconnus, 1 ou 2 personnes élues par les comités de bénéficiaires, les personnes élues en vertu des relations inter-établissements et enfin 4 personnes élues par les usagers des CLSC et 2 personnes élues par les usagers des centres de services sociaux.

En mars 1982, le CRSSSM lançait l'opération de reconnaissance des organismes bénévoles aux fins d'élections au conseil d'administration du CRSSSM et de nominations aux conseils d'administration d'établissements.

C'est aussi au cours du même mois que le CRSSSM lançait l'opération de promotion de la mise sur pied des comités de bénéficiaires dans les différents centres d'accueil de la région et dans les différents établissements offrant des services soit de soins prolongés ou de type centre d'accueil.

Développement des ressources humaines

Par ses différents programmes de formation et de perfectionnement offerts aux membres des conseils d'administration et aux gestionnaires, le CRSSSM vise, comme objectif général, à offrir des services pertinents en matière de perfectionnement afin de contribuer à l'amélioration de la performance administrative et de la gestion des établissements de santé et de services sociaux de la Montérégie.

En 81-82 le principal objectif était de finaliser l'élaboration du programme destiné aux membres de conseils d'administration, de l'implanter et d'évaluer les sessions diffusées.

Au cours de cette année, le CRSSSM s'est vu confié la responsabilité du perfectionnement des gestionnaires des établissements de la Montérégie. Ceci s'inscrivait dans le cadre d'un mandat décentralisé du Ministère des Affaires sociales vers les CRSSS du Québec. Le MAS demandait également aux CRSSS de prendre en charge le dossier de la formation et du perfectionnement des membres des conseils d'administration et des permanents des organismes bénévoles.

Les activités réalisées par le CRSSSM se regroupent en fonction des trois programmes de formation et de perfectionnement suivants:

1) le programme destiné aux membres des conseils d'administration des établissements (clientèle potentielle d'environ 850 membres);
2) le programme destiné aux cadres des établissements du réseau de la Montérégie soit, les directeurs généraux, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires (clientèle potentielle d'environ 900 cadres);
3) le programme destiné aux ressources humaines des organismes bénévoles.

Le programme destiné aux membres de conseils d'administration:

Dans ce programme, 3 sessions ont été offertes:

A)	Rôle et responsabilité d'un conseil d'administration	Session intensive de 3 heures à caractère sous-régional
B)	Le cycle budgétaire et les états financiers	Session intensive de 6 heures (le samedi) à caractère régional, par catégorie d'établissements
C)	Le conseil d'administration et la qualité des services	Session intensive de 3 heures diffusée par établissement

Depuis son implantation, en janvier 1981, ce programme a déjà rejoint 595 membres de conseils d'administration, ce qui représente un total de 401.5 jours formation. En se limitant à l'année financière 81-82, le nombre total de participants a été de 419 administrateurs soit l'équivalent de 313.5 jours formation.

Sous le thème des compressions budgétaires, une journée d'étude a été organisée. Cette journée a rassemblé près de 100 personnes (présidents de conseils d'administration et directeurs généraux).

Le tableau ci-joint présente la ventilation des statistiques pour chacune des activités de perfectionnement.

BILAN DES INTERVENTIONS 81-82 — MEMBRES DE CONSEILS

Titre de la session	Nombre participants	Nombre jr-formation	Nombre de sessions diffusées
Rôle et responsabilité d'un conseil d'administration	126	63	12*
Cycle budgétaire et les états financiers	144	129.5	13**
Le conseil d'administration et la qualité des services	56	28	6
L'administration des établissements en période de rareté de ressources	93	93	1 (journée d'étude)
TOTAL 81-82	419	313.5	32
TOTAL ANNÉE 80-81	176	88	17
TOTAL CUMULATIF depuis le début du programme	595	401.5	49

*dont 4 spécifiques à un établissement
**dont 3 spécifiques à un établissement

La diffusion de l'activité "Le conseil d'administration et la qualité des services" n'a débuté qu'à partir de novembre 1981.

Pour la nouvelle année 82-83, nous comptons poursuivre la diffusion de ces activités de formation et voulons rejoindre particulièrement les nouveaux administrateurs qui seront nommés ou élus en mai 82.

Nous réaliserons une évaluation des impacts des sessions diffusées sur le fonctionnement ultérieur des conseils d'administration afin de connaître l'importance des transferts d'apprentissage par les membres de conseils d'administration.

Egalement, nous pensons réaliste de pouvoir offrir en octobre 82, une activité de perfectionnement à l'intention des présidents et des vice-présidents des conseils d'administration sur le fonctionnement, le déroulement et la conduite des réunions.

Le programme de formation et de perfectionnement des gestionnaires des établissements de la Montérégie:

Pour ce qui est de ce nouveau dossier le CRSSSM s'est particulièrement préoccupé :

A) d'assurer un intérim entre les services qui étaient offerts par le MAS et ceux qui le seront par le CRSSS à partir de septembre 1982;

B) de réaliser une analyse de besoins de perfectionnement des directeurs généraux, cadres supérieurs et cadres intermédiaires.

A) **Préoccupation d'assurer un intérim**

Le CRSSSM a offert un certain nombre d'activités de perfectionnement aux gestionnaires à l'automne 81 et à l'hiver 82. L'accent fut mis sur la session "Gestion en période de rareté de ressources" qui se voulait être un support de gestion offert aux cadres dans le contexte des compressions budgétaires. Pour les autres thèmes de sessions offertes, nous avons retenu les premiers choix d'un sondage réalisé par le MAS à l'automne 80. Malgré la pertinence de la session sur la gestion en période de rareté de ressources, plusieurs sessions prévues ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

Nous avons tout de même réalisé deux sessions à caractère régional et trois interventions auprès de cadres de même établissement pour un total de 65 participants et 227 jours-formation. (Voir tableau ci-joint).

L'expérience vécue justifiait notre seconde préoccupation de réaliser une analyse de besoins de perfectionnement.

B) **Analyse de besoins**

Le CRSSSM a retenu les services d'une firme spécialisée pour réaliser l'analyse de besoins de perfectionnement des directeurs généraux, cadres supérieurs et cadres intermédiaires. Nous comptons nous appuyer sur les informations qui seront alors recueillies afin de pouvoir élaborer notre programme de perfectionnement.

Programme de formation destiné aux conseils d'administration et aux permanents des organismes bénévoles

Nous avons réalisé une brève consultation auprès d'un certain nombre d'organismes bénévoles afin d'obtenir l'information susceptible d'orienter nos efforts de formation pour ceux-ci.

Nous avons diffusé une session à un conseil d'administration d'un centre de bénévolat et nous nous sommes concertés avec les représentants de l'Association des centres de bénévolats du Québec.

Pour l'année 82-83, nous comptons réaliser une analyse de besoins, préciser une politique et un programme de formation et diffuser des activités demandées, en associant les partenaires impliqués.

Afin d'impliquer activement dans ce dossier les partenaires du réseau dans la prise en charge de ce triple mandat, le CRSSSM doit mettre sur pied, à brève échéance, un comité régional du perfectionnement qui regroupera des représentants des 3 types de clientèles à desservir.

BILAN DES INTERVENTIONS 81-82 — GESTIONNAIRES

Période	Titre de la session	Nombre de participants	Nombre de jr-session	Nombre de jr-formation
Juin 81	Gestion par objectifs	5	3	15
Janvier 82	Gestion en période de rareté de ressources (à caractère régional)	17	4	68
Février 82	Gestion des ressources humaines (à caractère régional)	14	3	42
Mars 82	Gestion des ressources humaines	15	4	60
Mars 82	Gestion par objectifs	14	3	42
TOTAL	5	65	17	227

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

INTRODUCTION

L'approche de travail privilégiée par la direction des Services aux établissements vise à assurer la participation et la concertation de l'ensemble des personnes, groupes, organismes et établissements concernés, tant en ce qui a trait aux divers secteurs d'activités à implication directe qu'en ce qui concerne les dossiers directement traités par les professionnels de la direction.

Cette approche s'est concrétisée par le travail des diverses commissions administratives régionales et comités spécialisés, lesquels ont été impliqués dans des recommandations d'importance concernant leur secteur respectif d'activités, tels:

- la commission administrative régionale des services en commun (CAR-SEC) et ses comités (acheteurs et services utilisateurs);
- la Commission administrative régionale des immobilisations et équipements des établissements de service de santé (CARIE) et son comité spécialisé des laboratoires;
- la Commission administrative régionale des projets d'immeubles et d'équipements des établissements de services sociaux (CA, CSS, CLSC) (CARPIE);
- le comité pour l'implantation de services partagés en informatique;
- le comité pour l'implantation de services partagés en génie biomédical.

Les secteurs d'activités

La direction des Services aux établissements est formée de trois secteurs d'activités, soit:

- les services en commun;
- les immobilisations, équipements et la gestion des espaces;
- les services-conseils.

Les services en commun

Au 31 mars 1982, on dénombrait 47 centres d'accueil d'hébergement et de réadaptation adhérant au système des services en commun, 18 centres hospitaliers de soins de courte durée et de soins prolongés, 9 CLSC, une garderie, le Centre de services sociaux Richelieu.

Au cours de l'année 1981-82, 5 établissements ont adhéré au système des services en commun, soit 4 centres d'accueil et 1 CLSC.

Négociation de produits/tableaux comparatifs 1980-81 et 1981-82

Au total, la valeur des contrats négociés en 1981-82 s'élève à 12 232 036, $ alors qu'elle s'élevait à 10 765 893, $ en 1980-81. Les économies réalisées en cours d'année sont de l'ordre de 1 713 725, $, pour une moyenne de 14,01%.

RAPPORT COMPARATIF DES NÉGOCIATIONS DE PRODUITS ET DES ÉCONOMIES RÉALISÉES POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

DOSSIER	VALEUR DES CONTRATS		ÉCONOMIES RÉALISÉES		POURCENTAGE D'ÉCONOMIES	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
Alimentation	1 531 195,00$	2 433 942,00$	135 202,00$	201 815,00$	8,83%	8,29%
Energie	3 482 486,00$	3 466 040,00$	501 432,00$	577 729,00$	14,40%	16,67%
Eclairage	23 378,00$	5 844,00$	4 231,00$	1 052,00$	18,10%	18,00%
Entretien ménager	363 397,00$	405 914,00$	52 525,00$	57 854,00$	14,45%	14,25%
Radiologie	939 082,00$	805 280,00$	124 318,00$	107 888,00$	13,24%	13,40%
Fournitures médicales	1 573 220,00$	1 432 853,00$	242 685,00$	226 563,00$	15,43%	15,81%
Textiles	233 370,00$	260 413,00$	31 672,00$	36 458,00$	14,00%	14,00%
Laboratoire	465 234,00$	786 618,00$	76 580,00$	119 698,00$	16,46%	15,22%
Pharmacologie	2 074 058,00$	2 544 732,00$	285 103,00$	353 028,00$	13,75%	13,87%
Fournitures de bureau	80 473,00$	90 400,00$	28 165,00$	31 640,00$	35,00%	35,00%
TOTAL	10 765 893,00$	12 232 036,00$	1 481 913,00$	1 713 725,00$	13,76%	14,01%

Récupération des surplus d'équipement

Cette activité a fait l'objet d'une révision complète et la politique régionale a été refondue.

La diffusion de la liste des surplus déclarés par les établissements de la région a été effectuée au cours de la période. De même, les listes de surplus des autres régions ont été distribuées.

Enfin, toute demande de matériel provenant d'un établissement de notre région a fait l'objet d'une attention particulière et les démarches nécessaires ont été effectuées pour leur donner suite.

Les immobilisations, équipements et la gestion des espaces

La Commission administrative régionale des immobilisations et de l'équipement des centres hospitaliers publics de la Montérégie (CARIE) s'est réunie à quatre reprises en cours d'année, en plus de tenir son assemblée générale annuelle et une réunion extraordinaire. Ses membres ont profité de ces rencontres tenues dans des centres hospitaliers pour visiter les travaux autorisés durant l'année. Au cours de l'année, 124 projets ont été étudiés. De ceux-ci 58 projets ont été autorisés, 56 reportés à l'exercice financier suivant, 9 refusés et 1 projet est encore à l'étude. Les montants autorisés s'élèvent à 4 015 469, $, dont 1 887 498, $ financés par le CRSSSM et 2 127 966, $ par les établissements eux-mêmes. Le montant autorisé comprend 1 349 894, $ pour l'équipement et 2 665 575, $ pour les immobilisations.

Le tableau qui suit donne le détail des sommes autorisées en 1981-82 par le conseil d'administration du CRSSS de la Montérégie aux centres hospitaliers, à la suite d'une recommandation de la commission.

TABLEAU COMPARATIF DES AUTORISATIONS DE LA CARIE POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

ÉTABLISSEMENT	AUTORISATIONS		FINANCEMENT 1980-81		FINANCEMENT 1981-82	
	1980-81	1981-82	CRSSS	Établissement	CRSSS	Établissement
Hôpital Barrie Memorial	521 102,00$	60 713,00$	210 334,00$	310 768,00$	34 388,00$	26 324,00$
Hôpital B.-M. Perkins	421 029,00$	17 000,00$	252 617,00$	168 412,00$	13 600,00$	3 400,00$
CH de Granby	459 612,00$	447 312,00$	367 690,40$	91 921,60$	319 118,00$	128 194,00$
CH de Valleyfield	237 000,00$	216 539,00$	189 600,00$	47 400,00$	147 246,00$	69 292,00$
CH de Waterloo	9 700,00$	—,00$	—,00$	9 700,00$	—	—
Hôpital Charles LeMoyne	588 700,00$	774 475,00$	278 680,00$	310 020,00$	380 270,00$	394 203,00$
Hôpital du Haut-Richelieu	458 125,00$	297 813,00$	270 500,00$	187 625,00$	217 926,00$	79 887,00$
Hôpital Général de Sorel	78 821,15$	149 999,00$	40 176,92$	38 644,23$	116 628,00$	33 371,00$
Hôpital Honoré-Mercier	82 250,00$	248 389,00$	42 770,00$	39 480,00$	129 189,00$	119 200,00$
Hôpital N.-D. de Granby	—	—	—	—	—	—
Hôpital Richelieu Inc.	—	26 949,00$	—	—	21 559,00$	5 390,00$
Hôpital Saint-Lambert	81 445,74$	86 000,00$	80 156,59$	1 289,15$	70 800,00$	15 200,00$
Hôpital St-Louis de Cowansville	46 900,00$	13 500,00$	37 075,00$	9 825,00$	9 855,00$	3 645,00$
H.-D. de Saint-Hyacinthe	486 000,00$	1 267 840,00$	444 800,00$	41 200,00$	233 437,00$	1 034 402,00$
H.-D. de Sorel	203 215,00$	388 940,00$	107 607,00$	95 608,00$	177 482,00$	211 458,00$
CH de Huntingdon	—	20 000,00$	—	—	16 000,00$	4 000,00$
TOTAL	3 673 899,89$	4 015 469,00$	2 322 006,91$	1 351 892,98$	1 887 498,00$	2 127 966,00$

La Commission administrative régionale des projets d'immeubles et d'équipements des établissements de services sociaux (CARPIE) s'est réunie à quatre reprises en cours d'année, en plus de tenir son assemblée générale annuelle et une réunion extraordinaire. En 1981-82, 191 projets ont été étudiés, lesquels sont répartis comme suit: 67 projets autorisés, 119 projets reportés à l'exercice financier suivant et 5 projets refusés.

Le tableau qui suit reproduit l'ensemble des projets autorisés par le conseil d'administration du CRSSS de la Montérégie à la suite d'une recommandation de la Commission administrative.

ÉTABLISSEMENT	FINANCEMENT	
	1980-81	1981-82
CA D'HÉBERGEMENT		
CA Rouville (Pavillon Ste-Croix)	115 380,00$	4 253,00$
CA Laprairie	26 500,00$	9 926,00$
CA Ormstown-Huntingdon	28 047,00$	4 872,00$
CA Sainte-Trinité	19 545,00$	2 500,00$
Centre d'hébergement de Tracy	—	1 900,00$
Foyer de Châteauguay	38 288,00$	1 500,00$
Foyer de Rigaud	8 000,00$	6 450,00$
Foyer de Valcourt	17 300,00$	18 500,00$
Foyer Lajemmais	40 070,00$	63 000,00$
Foyer Richelieu	55 000,00$	15 000,00$
CA Rouville	25 820,00$	36 669,00$
Foyers de Farnham	14 600,00$	4 850,00$
CA Côteau-du-Lac	26 000,00$	6 100,00$
Pavillon de Beauharnois	11 000,00$	4 442,00$
Pavillon Beloeil	8 996,00$	38 632,00$
CA Saint-Vincent-de-Paul	53 000,00$	18 900,00$
Rés. Saint-Joseph de Chambly	—	21 000,00$
Villa Bonheur	32 805,00$	18 590,00$
Villa des Frênes	13 040,00$	18 065,00$
Résidence Champagnat d'Iberville	62 650,00$	—

ÉTABLISSEMENT	FINANCEMENT	
	1980-81	1981-82
CA DE RÉADAPTATION		
Pavillon Foster	1 800,00$	4 000,00$
CA de Longueuil	4 500,00$	—
Centre Mgr-Forget	3 200,00$	5 000,00$
Institut Doréa	107 977,00$	29 340,00$
Maison N.-D.-des-Erables	8 500,00$	22 300,00$
Pavillon de l'Enfance	64 000,00$	1 125,00$
Le Renfort Inc.	82 000,00$	133 000,00$
Centre Grande Ligne Inc.	4 552,00$	—
Val-Séjour	26 800,00$	—
Pavillons Bois-Joly	—	1 917,00$
Ateliers Richelieu	15 000,00$	1 500,00$
CLSC		
CLSC de Farnham	9 500,00$	2 985,00$
CLSC du Richelieu	4 000,00$	—
CLSC Longueuil-Est	8 350,00$	—
CLSC de Châteauguay	—	5 000,00$
CSS Richelieu	75 000,00$	2 670,00$
TOTAL	1 011 220,00$	537 004,00$

LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

INTRODUCTION

L'approche de travail privilégiée par la direction des Services aux établissements vise à assurer la participation et la concertation de l'ensemble des personnes, groupes, organismes et établissements concernés, tant en ce qui a trait aux divers secteurs d'activités à implication directe qu'en ce qui concerne les dossiers directement traités par les professionnels de la direction.

Cette approche s'est concrétisée par le travail des diverses commissions administratives régionales et comités spécialisés, lesquels ont été impliqués dans des recommandations d'importance concernant leur secteur respectif d'activités, tels:

- la commission administrative régionale des services en commun (CAR-SEC) et ses comités (acheteurs et services utilisateurs);
- la Commission administrative régionale des immobilisations et équipements des établissements de service de santé (CARIE) et son comité spécialisé des laboratoires;
- la Commission administrative régionale des projets d'immeubles et d'équipements des établissements de services sociaux (CA, CSS, CLSC) (CARPIE);
- le comité pour l'implantation de services partagés en informatique;
- le comité pour l'implantation de services partagés en génie biomédical.

Les secteurs d'activités

La direction des Services aux établissements est formée de trois secteurs d'activités, soit:

- les services en commun;
- les immobilisations, équipements et la gestion des espaces;
- les services-conseils.

Les services en commun

Au 31 mars 1982, on dénombrait 47 centres d'accueil d'hébergement et de réadaptation adhérant au système des services en commun, 18 centres hospitaliers de soins de courte durée et de soins prolongés, 9 CLSC, une garderie, le Centre de services sociaux Richelieu.

Au cours de l'année 1981-82, 5 établissements ont adhéré au système des services en commun, soit 4 centres d'accueil et 1 CLSC.

Négociation de produits/tableaux comparatifs 1980-81 et 1981-82

Au total, la valeur des contrats négociés en 1981-82 s'élève à 12 232 036, $ alors qu'elle s'élevait à 10 765 893, $ en 1980-81. Les économies réalisées en cours d'année sont de l'ordre de 1 713 725, $, pour une moyenne de 14,01%.

RAPPORT COMPARATIF DES NÉGOCIATIONS DE PRODUITS ET DES ECONOMIES RÉALISÉES
POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

DOSSIER	VALEUR DES CONTRATS		ÉCONOMIES RÉALISÉES		POURCENTAGE D'ÉCONOMIES	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
Alimentation	1 531 195,00$	2 433 942,00$	135 202,00$	201 815,00$	8,83%	8,29%
Energie	3 482 486,00$	3 466 040,00$	501 432,00$	577 729,00$	14,40%	16,67%
Eclairage	23 378,00$	5 844,00$	4 231,00$	1 052,00$	18,10%	18,00%
Entretien ménager	363 397,00$	405 914,00$	52 525,00$	57 854,00$	14,45%	14,25%
Radiologie	939 082,00$	805 280,00$	124 318,00$	107 888,00$	13,24%	13,40%
Fournitures médicales	1 573 220,00$	1 432 853,00$	242 685,00$	226 563,00$	15,43%	15,81%
Textiles	233 370,00$	260 413,00$	31 672,00$	36 458,00$	14,00%	14,00%
Laboratoire	465 234,00$	786 618,00$	76 580,00$	119 698,00$	16,46%	15,22%
Pharmacologie	2 074 058,00$	2 544 732,00$	285 103,00$	353 028,00$	13,75%	13,87%
Fournitures de bureau	80 473,00$	90 400,00$	28 165,00$	31 640,00$	35,00%	35,00%
TOTAL	10 765 893,00$	12 232 036,00$	1 481 913,00$	1 713 725,00$	13,76%	14,01%

Récupération des surplus d'équipement

Cette activité a fait l'objet d'une révision complète et la politique régionale a été refondue.

La diffusion de la liste des surplus déclarés par les établissements de la région a été effectuée au cours de la période. De même, les listes de surplus des autres régions ont été distribuées.

Enfin, toute demande de matériel provenant d'un établissement de notre région a fait l'objet d'une attention particulière et les démarches nécessaires ont été effectuées pour leur donner suite.

Les immobilisations, équipements et la gestion des espaces

La Commission administrative régionale des immobilisations et de l'équipement des centres hospitaliers publics de la Montérégie (CARIE) s'est réunie à quatre reprises en cours d'année, en plus de tenir son assemblée générale annuelle et une réunion extraordinaire. Ses membres ont profité de ces rencontres tenues dans des centres hospitaliers pour visiter les travaux autorisés durant l'année. Au cours de l'année, 124 projets ont été étudiés. De ceux-ci 58 projets ont été autorisés, 56 reportés à l'exercice financier suivant, 9 refusés et 1 projet est encore à l'étude. Les montants autorisés s'élèvent à 4 015 469, $, dont 1 887 498, $ financés par le CRSSSM et 2 127 966, $ par les établissements eux-mêmes. Le montant autorisé comprend 1 349 894, $ pour l'équipement et 2 665 575, $ pour les immobilisations.

Le tableau qui suit donne le détail des sommes autorisées en 1981-82 par le conseil d'administration du CRSSS de la Montérégie aux centres hospitaliers, à la suite d'une recommandation de la commission.

TABLEAU COMPARATIF DES AUTORISATIONS DE LA CARIE POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

ÉTABLISSEMENT	AUTORISATIONS		FINANCEMENT 1980-81		FINANCEMENT 1981-82	
	1980-81	1981-82	CRSSS	Établissement	CRSSS	Établissement
Hôpital Barrie Memorial	521 102,00$	60 713,00$	210 334,00$	310 768,00$	34 388,00$	26 324,00$
Hôpital B.-M. Perkins	421 029,00$	17 000,00$	252 617,00$	168 412,00$	13 600,00$	3 400,00$
CH de Granby	459 612,00$	447 312,00$	367 690,40$	91 921,60$	319 118,00$	128 194,00$
CH de Valleyfield	237 000,00$	216 539,00$	189 600,00$	47 400,00$	147 246,00$	69 292,00$
CH de Waterloo	9 700,00$	—,00$	—,00$	9 700,00$	—	—
Hôpital Charles LeMoyne	588 700,00$	774 475,00$	278 680,00$	310 020,00$	380 270,00$	394 203,00$
Hôpital du Haut-Richelieu	458 125,00$	297 813,00$	270 500,00$	187 625,00$	217 926,00$	79 887,00$
Hôpital Général de Sorel	78 821,15$	149 999,00$	40 176,92$	38 644,23$	116 628,00$	33 371,00$
Hôpital Honoré-Mercier	82 250,00$	248 389,00$	42 770,00$	39 480,00$	129 189,00$	119 200,00$
Hôpital N.-D. de Granby	—	—	—	—	—	—
Hôpital Richelieu Inc.	—	26 949,00$	—	—	21 559,00$	5 390,00$
Hôpital Saint-Lambert	81 445,74$	86 000,00$	80 156,59$	1 289,15$	70 800,00$	15 200,00$
Hôpital St-Louis de Cowansville	46 900,00$	13 500,00$	37 075,00$	9 825,00$	9 855,00$	3 645,00$
H.-D. de Saint-Hyacinthe	486 000,00$	1 267 840,00$	444 800,00$	41 200,00$	233 437,00$	1 034 402,00$
H.-D. de Sorel	203 215,00$	388 940,00$	107 607,00$	95 608,00$	177 482,00$	211 458,00$
CH de Huntingdon	—	20 000,00$	—	—	16 000,00$	4 000,00$
TOTAL	3 673 899,89$	4 015 469,00$	2 322 006,91$	1 351 892,98$	1 887 498,00$	2 127 966,00$

La Commission administrative régionale des projets d'immeubles et d'équipements des établissements de services sociaux (CARPIE) s'est réunie à quatre reprises en cours d'année, en plus de tenir son assemblée générale annuelle et une réunion extraordinaire. En 1981-82, 191 projets ont été étudiés, lesquels sont répartis comme suit: 67 projets autorisés, 119 projets reportés à l'exercice financier suivant et 5 projets refusés.

Le tableau qui suit reproduit l'ensemble des projets autorisés par le conseil d'administration du CRSSS de la Montérégie à la suite d'une recommandation de la Commission administrative.

ÉTABLISSEMENT	FINANCEMENT	
	1980-81	1981-82
CA D'HÉBERGEMENT		
CA Rouville (Pavillon Ste-Croix)	115 380,00$	4 253,00$
CA Laprairie	26 500,00$	9 926,00$
CA Ormstown-Huntingdon	28 047,00$	4 872,00$
CA Sainte-Trinité	19 545,00$	2 500,00$
Centre d'hébergement de Tracy	—	1 900,00$
Foyer de Châteauguay	38 288,00$	1 500,00$
Foyer de Rigaud	8 000,00$	6 450,00$
Foyer de Valcourt	17 300,00$	18 500,00$
Foyer Lajemmais	40 070,00$	63 000,00$
Foyer Richelieu	55 000,00$	15 000,00$
CA Rouville	25 820,00$	36 669,00$
Foyers de Farnham	14 600,00$	4 850,00$
CA Côteau-du-Lac	26 000,00$	6 100,00$
Pavillon de Beauharnois	11 000,00$	4 442,00$
Pavillon Beloeil	8 996,00$	38 632,00$
CA Saint-Vincent-de-Paul	53 000,00$	18 900,00$
Rés. Saint-Joseph de Chambly	—	21 000,00$
Villa Bonheur	32 805,00$	18 590,00$
Villa des Frênes	13 040,00$	18 065,00$
Résidence Champagnat d'Iberville	62 650,00$	—

ÉTABLISSEMENT	FINANCEMENT	
	1980-81	1981-82
CA DE RÉADAPTATION		
Pavillon Foster	1 800,00$	4 000,00$
CA de Longueuil	4 500,00$	—
Centre Mgr-Forget	3 200,00$	5 000,00$
Institut Doréa	107 977,00$	29 340,00$
Maison N.-D.-des-Erables	8 500,00$	22 300,00$
Pavillon de l'Enfance	64 000,00$	1 125,00$
Le Renfort Inc.	82 000,00$	133 000,00$
Centre Grande Ligne Inc.	4 552,00$	—
Val-Séjour	26 800,00$	—
Pavillons Bois-Joly	—	1 917,00$
Ateliers Richelieu	15 000,00$	1 500,00$
CLSC		
CLSC de Farnham	9 500,00$	2 985,00$
CLSC du Richelieu	4 000,00$	—
CLSC Longueuil-Est	8 350,00$	—
CLSC de Châteauguay	—	5 000,00$
CSS Richelieu	75 000,00$	2 670,00$
TOTAL	1 011 220,00$	537 004,00$

Equipements des établissements de services sociaux

La subvention allouée à notre région par le MAS en 1981-82 a été insuffisante pour répondre aux besoins réels de renouvellement d'équipements. Elle s'élève à plus de 2 millions. La priorité a été donnée aux besoins urgents et prioritaires des établissements, particulièrement à la qualité de vie des bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des déboursés de l'année 1981-82, par catégorie d'établissements et d'équipements (de renouvellement ou de développement).

TABLEAU COMPARATIF DES SOMMES ATTRIBUÉES POUR LES ÉQUIPEMENTS POUR LES ANNEES 1980-81 ET 1981-82

CATÉGORIE	ÉQUIPEMENT DE RENOUVELLEMENT		ÉQUIPEMENT DE DÉVELOPPEMENT		PÉRÉQUATION	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
CA hébergement	195 858 .00$	80 143,00$	—	285 000,00$	19 953,00$	—
CA réadaptation	158 355,00$	51 508,00$	162 185,00$	—	25 290,00$	—
Ateliers	4 879,00$	1 900,00$	56 015,00$	—	7 000,00$	—
CSS Richelieu	27 783,00$	581,00$	—	—	—	—
CLSC	66 663,00$	26 150,00$	67 302,00$	230 562,00$	5 000,00$	—
TOTAL	453 538,00$	160 282,00$	285 502,00$	515 562,00$	57 243,00$	—

Gestion des espaces

La Loi 27 a officialisé le rôle du CRSSSM en matière de gestion des espaces, précisant que les établissements publics ou privés visés dans les articles 176 et 177 ne pouvaient prendre ou céder à bail un immeuble requis pour la poursuite de leurs fins sans l'autorisation écrite du Conseil régional.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des déboursés faits par le Conseil régional pour les années 1980-81 et 1981-82.

En ce qui concerne l'informatique, un comité formé de représentants d'établissements et du CRSSS a complété les études nécessaires à l'élaboration d'un plan directeur dans ce secteur. De plus, deux centres hospitaliers ont procédé à l'achat d'ordinateurs pour la gestion du secteur médico-administratif.

TABLEAU COMPARATIF DES BAUX APPROUVÉS PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS POUR LES ANNEES 1980-81 ET 1981-82

CATÉGORIE	NOMBRE D'EST		NOMBRE DE BAUX		SUPERFICIES LOUÉES		DÉBOURSÉS	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
CA hébergement								
CA réadaptation	8	8	27	22	8 728m²	7 298m²	308 004,00$	280 466,00$
Ateliers	5	6	7	8	4 325	4 925	126 498,00$	201 284,00$
CSS Richelieu	1	1	16	14	11 732	13 875	886 064,00$	1 376 520,00$
CLSC	11	11	33	31	14 074	14 438	1 175 149,00$	1 551 611,00$
CHCD	4	5	23	27	6 590	19 047	396 393,00$	795 745,00$
CHSP	1	1	1	1	37	37	600,00$	600,00$
TOTAL	30	32	107	103	45 486m²	59 620m²	2 892 709,00$	4 206 226,00$

Conservation de l'énergie

A la demande du MAS et suite à une étude faite pour trouver les meilleurs moyens de conserver l'énergie, 11 de nos centres hospitaliers ont complété une étude énergétique de leurs bâtiments. Plusieurs d'entre eux ont réalisé les recommandations découlant desdites études et les effets positifs de ce programme se font déjà sentir.

Les services-conseils

Jurys de sélection

Au cours de l'année 1981-82, le Conseil régional a participé à 5 jurys de sélection mis sur pied par 4 établissements, 1 CA et 3 CLSC, en vue de la nomination d'un directeur général. Dans l'un des cas, l'établissement a dû tenir un deuxième concours. Les nominations suivantes ont été effectuées: au CLSC de Bedford, M. Réjean Champagne, auparavant administrateur à l'Institut Le Portage; au CLSC de Farnham, M. Lionel Fredette, auparavant adjoint administratif au CLSC de Bedford; au CLSC de Huntingdon, M. René Tremblay, auparavant directeur du personnel au Manoir Cartierville et à l'Institut Doréa, M. Michel Tremblay, auparavant chef du service de réadaptation au CH des Laurentides.

Services partagés

Conscients des avantages que la région pouvait retirer de l'instauration de services partagés entre les établissements, le CRSSS de la Montérégie a décidé de procéder à des tournées sous-régionales afin de connaître les domaines prioritaires d'intervention et de faire le bilan des services partagés existants.

Au niveau des services partagés, trois projets prioritaires ont été étudiés par le CRSSS de la Montérégie en cours d'année. Il s'agit de l'informatique, des services de laboratoire et de la gestion de l'équipement médical spécialisé.

Pour le programme relatif aux laboratoires, un comité a été créé avec le mandat de réorganiser les services de laboratoire de manière à assurer leur rentabilité, leur complémentarité et leur efficacité et d'améliorer l'accessibilité des services de prélèvements à la population. Le comité a également identifié une méthodologie de travail et adopté un plan d'orientations générales.

En ce qui a trait au programme de gestion de l'équipement médical spécialisé, le comité-conseil a terminé son étude, proposant la création d'un système régional géré par le CRSSSM. Afin de préparer la mise sur pied du système régional, un comité des utilisateurs a été formé, lequel aura fonction de conseiller le CRSSSM sur la gestion et la dispensation des services. De plus, le CRSSSM a procédé à l'embauche d'un ingénieur en génie biomédical préalablement à la mise sur pied du système régional afin d'assister deux centres hospitaliers dans le choix de leurs équipements. Les objectifs du programme d'acquisition d'équipements de ces deux établissements sont complétés à 95% alors que ceux du programme de gestion le sont à 40%. A compter du 1er avril, les services partagés seront étendus aux 6 autres centres hospitaliers de la région de plus de 200 lits.

La direction des services aux établissements a de plus fourni une assistance conseil particulière à un établissement de la région, les Pavillons Bois-Joly, afin d'amorcer la réalisation du Plan directeur des services aux mésadaptés socio-affectifs et d'apporter certains correctifs au fonctionnement du centre. Le directeur des services aux établissements du CRSSSM, monsieur Paul-Emile Archambault, a agi au niveau administratif et monsieur Roland Plante, du Centre d'accueil Notre-Dame de Laval au niveau professionnel.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION-PROGRAMMATION

Introduction

Vue d'un coup d'oeil, on pourrait dire que l'année 1981-82 a été principalement une année de planification et de travaux préparatoires dans chaque secteur d'activités, à la réalisation des orientations 1981-86, adoptées à la fin de l'année précédente. Ainsi, les plans dans les secteurs de la déficience mentale et de la mésadaptation sociale des jeunes ont été complétés, puis adoptés par le Conseil d'administration. Ceux des secteurs de la santé physique, de la santé mentale, des personnes âgées et des handicapés physiques ont été amorcés. En outre, trois centres locaux de services communautaires ont été annoncés. L'un d'eux, le Centre local de services communautaires Marcelle Bertrand à Acton-Vale a obtenu sa charte. Des comités promoteurs ont été mis sur pied dans tous les autres districts dépourvus de centres locaux de services communautaires. Enfin, les travaux pour la mise sur pied d'un système d'information régionale ont débuté.

Le système d'information régionale

La table de concertation DSC-CSS-CLSC-CRSSS a été créée pour mieux faire la planification régionale, plus spécifiquement au niveau de l'identification des besoins et de l'évaluation des programmes. Cette table s'est fixé comme priorité, le développement d'un outil commun, essentiel à la planification, un système d'information régionale. Ce système ne se veut nullement un autre super-système d'information, tel MIDAS, mais plutôt une mise en commun de l'information disponible à partir de l'exploitation des systèmes existants et le développement de systèmes complémentaires nécessaires à la planification et à la coordination du réseau ainsi qu'à l'évaluation des programmes. Ce système évitera le double-emploi dans le traitement des données et permettra la disponibilité des données à un plus grand nombre d'utilisateurs. Cet outil servira au Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Montérégie et à ses commissions administratives, au Centre de services sociaux, aux Départements de santé communautaire et à l'ensemble des établissements.

Le dossier socio-démographique a été complété et est disponible au CRSSSM. Ce dossier sera mis à jour avec les données de "Statistiques Canada 1981" à l'automne prochain. Durant la prochaine année, l'accent sera mis sur la conception du système et l'exploitation des banques de données des clientèles et des ressources.

Services de santé physique

La table de concertation des services hospitaliers a travaillé sur trois dossiers: les services d'urgence, les compressions budgétaires et la planification des services de santé physique. Une analyse des politiques d'admission et du fonctionnement des urgences a été réalisée. Des recommandations ont été faites aux centres hospitaliers et ces derniers ont apporté des améliorations considérables au fonctionnement de leur urgence.

Les travaux de planification des services de santé physique mettent d'abord l'accent sur la rationalisation des ressources hospitalières. L'analyse de la consommation hospitalière de la population de la région a été réalisée, de même que le bilan des activités hospitalières comme phase préliminaire à l'élaboration de ce plan. Durant la prochaine année, seront élaborés des propositions sur l'aménagement d'un réseau régional et sous-régional des services hospitaliers et le plan des effectifs médicaux.

En 1981-82, les compressions budgétaires ont été importantes pour les centres hospitaliers. Ceux-ci ont réalisé une compression dépassant 5.2$ millions sur une base annuelle et ce, sans coupure de services.

La construction d'un centre hospitalier à Châteauguay est prévue au cours des prochaines années. Le conseil d'administration provisoire a reçu ces lettres patentes. Le CRSSSM a participé, avec le ministère des Affaires sociales et le comité promoteur, à l'élaboration du programme fonctionnel et technique et a fait l'analyse de plusieurs terrains où pourrait être construit le centre hospitalier. Il a recommandé la construction d'un centre hospitalier comportant 224 lits de soins de courte durée et 164 lits en soins prolongés.

Le centre hospitalier Pierre-Boucher ouvrira ses portes à la fin de l'été 1982. Le CRSSSM a travaillé avec la direction du centre hospitalier afin d'identifier la nature des services qui y seront offerts de façon à s'assurer que ce centre hospitalier soit vraiment complémentaire au centre hospitalier Charles-Lemoyne de Greenfield-Park.

Services de santé mentale

La Commission administrative régionale des services psychiatriques a été transformée, en juin 1981, en une Commission administrative régionale des services de santé mentale avec une composition élargie et un mandat plus global, c'est-à-dire touchant l'ensemble des services reliés à la santé mentale.

Ses travaux ont porté principalement sur l'élaboration d'un plan d'organisation et sur la coordination des services en place.

L'objectif visé est l'instauration d'un véritable réseau de services axé sur l'utilisation rationnelle d'un minimum de ressources institutionnelles et le développement de ressources communautaires et alternatives.

En ce qui concerne le plan d'organisation, un cadre de référence a été adopté, un inventaire des ressources et programmes hospitaliers, communautaires et alternatifs a été fait et des orientations ont été données. Une étude des caractéristiques et principaux problèmes de la clientèle consommatrice a été complétée. Les grandes lignes d'un modèle de fonctionnement ont été tracées. En 1982-83, la Commission poursuivra ses travaux, principalement avec le Centre de services sociaux, organisme responsable des consultations psycho-sociales et avec le réseau de l'hébergement.

Sur le plan de la coordination, la Commission s'est occupée principalement de l'organisation des services de pédopsychiatrie sur le territoire (ouverture de services au centre hospitalier Charles-Lemoyne en mars 1982 et à l'Hôtel-Dieu de Sorel à l'été 1982), du recrutement des psychiatres, du jumelage des centres hospitaliers périphériques à des centres hospitaliers universitaires, de la complémentarité des services CH-CLSC, de la consolidation des ressources alternatives et du fonctionnement des équipes multidisciplinaires.

En 1982-83, les travaux amorcés seront poursuivis.

Les services communautaires

Durant l'année 1981-82, la Commission administrative régionale des centres locaux de services communautaires s'est vu confier la poursuite de quatre objectifs principaux:

- Favoriser la création de CLSC dans les districts dépourvus;
- Assurer une plus grande mise en commun des expertises des établissements membres de la Commission administrative régionale;
- Assurer le développement à frais partagés, d'urgences à domicile;
- Accentuer les services de support aux programmes et services par le développement en commun de projets de recherches et d'évaluation.

Pour favoriser la création de CLSC, la Commission administrative régionale est intervenue à deux niveaux: d'abord l'économie d'un montant de 150 000, $ par les CLSC existants a permis la création de trois nouvelles corporations à Acton-Vale, haute-Yamaska et Dorion. De plus, la collaboration de quatre CLSC existants (Jardin du Québec, des Seigneuries, du Richelieu et Farnham) permettra la mise sur pied de quatre nouveaux points

Equipements des établissements de services sociaux

La subvention allouée à notre région par le MAS en 1981-82 a été insuffisante pour répondre aux besoins réels de renouvellement d'équipements. Elle s'élève à plus de 2 millions. La priorité a été donnée aux besoins urgents et prioritaires des établissements, particulièrement à la qualité de vie des bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des déboursés de l'année 1981-82, par catégorie d'établissements et d'équipements (de renouvellement ou de développement).

TABLEAU COMPARATIF DES SOMMES ATTRIBUÉES POUR LES ÉQUIPEMENTS POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

CATÉGORIE	ÉQUIPEMENT DE RENOUVELLEMENT		ÉQUIPEMENT DE DÉVELOPPEMENT		PÉRÉQUATION	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
CA hébergement	195 858 ,00$	80 143,00$	—	285 000,00$	19 953,00$	—
CA réadaptation	158 355,00$	51 508,00$	162 185,00$	—	25 290,00$	—
Ateliers	4 879,00$	1 900,00$	56 015,00$	—	7 000,00$	—
CSS Richelieu	27 783,00$	581,00$	—	—	—	—
CLSC	66 663,00$	26 150,00$	67 302,00$	230 562,00$	5 000,00$	—
TOTAL	453 538,00$	160 282,00$	285 502,00$	515 562,00$	57 243,00$	—

Gestion des espaces

La Loi 27 a officialisé le rôle du CRSSSM en matière de gestion des espaces, précisant que les établissements publics ou privés visés dans les articles 176 et 177 ne pouvaient prendre ou céder à bail un immeuble requis pour la poursuite de leurs fins sans l'autorisation écrite du Conseil régional.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des déboursés faits par le Conseil régional pour les années 1980-81 et 1981-82.

En ce qui concerne l'informatique, un comité formé de représentants d'établissements et du CRSSS a complété les études nécessaires à l'élaboration d'un plan directeur dans ce secteur. De plus, deux centres hospitaliers ont procédé à l'achat d'ordinateurs pour la gestion du secteur médico-administratif.

TABLEAU COMPARATIF DES BAUX APPROUVÉS PAR CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS POUR LES ANNÉES 1980-81 ET 1981-82

CATÉGORIE	NOMBRE D'EST		NOMBRE DE BAUX		SUPERFICIES LOUÉES		DÉBOURSÉS	
	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82
CA hébergement								
CA réadaptation	8	8	27	22	8 728m²	7 298m²	308 004,00$	280 466,00$
Ateliers	5	6	7	8	4 325	4 925	126 498,00$	201 284,00$
CSS Richelieu	1	1	16	14	11 732	13 875	886 064,00$	1 376 520,00$
CLSC	11	11	33	31	14 074	14 438	1 175 149,00$	1 551 611,00$
CHCD	4	5	23	27	6 590	19 047	396 393,00$	795 745,00$
CHSP	1	1	1	1	37	37	600,00$	600,00$
TOTAL	30	32	107	103	45 486m²	59 620m²	2 892 709,00$	4 206 226,00$

Conservation de l'énergie

A la demande du MAS et suite à une étude faite pour trouver les meilleurs moyens de conserver l'énergie, 11 de nos centres hospitaliers ont complété une étude énergétique de leurs bâtiments. Plusieurs d'entre eux ont réalisé les recommandations découlant desdites études et les effets positifs de ce programme se font déjà sentir.

Les services-conseils

Jurys de sélection

Au cours de l'année 1981-82, le Conseil régional a participé à 5 jurys de sélection mis sur pied par 4 établissements, 1 CA et 3 CLSC, en vue de la nomination d'un directeur général. Dans l'un des cas, l'établissement a dû tenir un deuxième concours. Les nominations suivantes ont été effectuées: au CLSC de Bedford, M. Réjean Champagne, auparavant administrateur à l'Institut Le Portage; au CLSC de Farnham, M. Lionel Fredette, auparavant adjoint administratif au CLSC de Bedford; au CLSC de Huntingdon, M. René Tremblay, auparavant directeur du personnel au Manoir Cartierville et à l'Institut Dorea, M. Michel Tremblay, auparavant chef du service de réadaptation au CH des Laurentides.

Services partagés

Conscients des avantages que la région pouvait retirer de l'instauration de services partagés entre les établissements, le CRSSS de la Montérégie a décidé de procéder à des tournées sous-régionales afin de connaître les domaines prioritaires d'intervention et de faire le bilan des services partagés existants.

Au niveau des services partagés, trois projets prioritaires ont été étudiés par le CRSSS de la Montérégie en cours d'année. Il s'agit de l'informatique, des services de laboratoire et de la gestion de l'équipement médical spécialisé.

Pour le programme relatif aux laboratoires, un comité a été créé avec le mandat de réorganiser les services de laboratoire de manière à assurer leur rentabilité, leur complémentarité et leur efficacité et d'améliorer l'accessibilité des services de prélèvements à la population. Le comité a également identifié une méthodologie de travail et adopté un plan d'orientations générales.

En ce qui a trait au programme de gestion de l'équipement médical spécialisé, le comité-conseil a terminé son étude, proposant la création d'un système régional géré par le CRSSSM. Afin de préparer la mise sur pied du système régional, un comité des utilisateurs a été formé, lequel aura fonction de conseiller le CRSSSM sur la gestion et la dispensation des services. De plus, le CRSSSM a procédé à l'embauche d'un ingénieur en génie biomédical préalablement à la mise sur pied du système régional afin d'assister deux centres hospitaliers dans le choix de leurs équipements. Les objectifs du programme d'acquisition d'équipements de ces deux établissements sont complétés à 95% alors que ceux du programme de gestion le sont à 40%. A compter du 1er avril, les services partagés seront étendus aux 6 autres centres hospitaliers de la région de plus de 200 lits.

La direction des services aux établissements a de plus fourni une assistance conseil particulière à un établissement de la région, les Pavillons Bois-Joly, afin d'amorcer la réalisation du Plan directeur des services aux mésadaptés socio-affectifs et d'apporter certains correctifs au fonctionnement du centre. Le directeur des services aux établissements du CRSSSM, monsieur Paul-Emile Archambault, a agi au niveau administratif et monsieur Roland Plante, du Centre d'accueil Notre-Dame de Laval au niveau professionnel.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION-PROGRAMMATION

Introduction

Vue d'un coup d'oeil, on pourrait dire que l'année 1981-82 a été principalement une année de planification et de travaux préparatoires dans chaque secteur d'activités, à la réalisation des orientations 1981-86, adoptées à la fin de l'année précédente. Ainsi, les plans dans les secteurs de la déficience mentale et de la mésadaptation sociale des jeunes ont été complétés, puis adoptés par le Conseil d'administration. Ceux des secteurs de la santé physique, de la santé mentale, des personnes âgées et des handicapés physiques ont été amorcés. En outre, trois centres locaux de services communautaires ont été annoncés. L'un d'eux, le Centre local de services communautaires Marcelle Bertrand à Acton-Vale a obtenu sa charte. Des comités promoteurs ont été mis sur pied dans tous les autres districts dépourvus de centres locaux de services communautaires. Enfin, les travaux pour la mise sur pied d'un système d'information régionale ont débuté.

Le système d'information régionale

La table de concertation DSC-CSS-CLSC-CRSSS a été créée pour mieux faire la planification régionale, plus spécifiquement au niveau de l'identification des besoins et de l'évaluation des programmes. Cette table s'est fixé comme priorité, le développement d'un outil commun, essentiel à la planification, un système d'information régionale. Ce système ne se veut nullement un autre super-système d'information, tel MIDAS, mais plutôt une mise en commun de l'information disponible à partir de l'exploitation des systèmes existants et le développement de systèmes complémentaires nécessaires à la planification et à la coordination du réseau ainsi qu'à l'évaluation des programmes. Ce système évitera le double-emploi dans le traitement des données et permettra la disponibilité des données à un plus grand nombre d'utilisateurs. Cet outil servira au Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Montérégie et à ses commissions administratives, au Centre de services sociaux, aux Départements de santé communautaire et à l'ensemble des établissements.

Le dossier socio-démographique a été complété et est disponible au CRSSSM. Ce dossier sera mis à jour avec les données de "Statistiques Canada 1981" à l'automne prochain. Durant la prochaine année, l'accent sera mis sur la conception du système et l'exploitation des banques de données des clientèles et des ressources.

Services de santé physique

La table de concertation des services hospitaliers a travaillé sur trois dossiers: les services d'urgence, les compressions budgétaires et la planification des services de santé physique. Une analyse des politiques d'admission et du fonctionnement des urgences a été réalisée. Des recommandations ont été faites aux centres hospitaliers et ces derniers ont apporté des améliorations considérables au fonctionnement de leur urgence.

Les travaux de planification des services de santé physique mettent d'abord l'accent sur la rationalisation des ressources hospitalières. L'analyse de la consommation hospitalière de la population de la région a été réalisée, de même que le bilan des activités hospitalières comme phase préliminaire à l'élaboration de ce plan. Durant la prochaine année, seront élaborés des propositions sur l'aménagement d'un réseau régional et sous-régional des services hospitaliers et le plan des effectifs médicaux.

En 1981-82, les compressions budgétaires ont été importantes pour les centres hospitaliers. Ceux-ci ont réalisé une compression dépassant 5.2$ millions sur une base annuelle et ce, sans coupure de services.

La construction d'un centre hospitalier à Châteauguay est prévue au cours des prochaines années. Le conseil d'administration provisoire a reçu ces lettres patentes. Le CRSSSM a participé, avec le ministère des Affaires sociales et le comité promoteur, à l'élaboration du programme fonctionnel et technique et a fait l'analyse de plusieurs terrains où pourrait être construit le centre hospitalier. Il a recommandé la construction d'un centre hospitalier comportant 224 lits de soins de courte durée et 164 lits en soins prolongés.

Le centre hospitalier Pierre-Boucher ouvrira ses portes à la fin de l'été 1982. Le CRSSSM a travaillé avec la direction du centre hospitalier afin d'identifier la nature des services qui y seront offerts de façon à s'assurer que ce centre hospitalier soit vraiment complémentaire au centre hospitalier Charles-Lemoyne de Greenfield-Park.

Services de santé mentale

La Commission administrative régionale des services psychiatriques a été transformée, en juin 1981, en une Commission administrative régionale des services de santé mentale avec une composition élargie et un mandat plus global, c'est-à-dire touchant l'ensemble des services reliés à la santé mentale.

Ses travaux ont porté principalement sur l'élaboration d'un plan d'organisation et sur la coordination des services en place.

L'objectif visé est l'instauration d'un véritable réseau de services axé sur l'utilisation rationnelle d'un minimum de ressources institutionnelles et le développement de ressources communautaires et alternatives.

En ce qui concerne le plan d'organisation, un cadre de référence a été adopté, un inventaire des ressources et programmes hospitaliers, communautaires et alternatifs a été fait et des orientations ont été données. Une étude des caractéristiques et principaux problèmes de la clientèle consommatrice a été complétée. Les grandes lignes d'un modèle de fonctionnement ont été tracées. En 1982-83, la Commission poursuivra ses travaux, principalement avec le Centre de services sociaux, organisme responsable des consultations psycho-sociales et avec le réseau de l'hébergement.

Sur le plan de la coordination, la Commission s'est occupée principalement de l'organisation des services de pédospychiatrie sur le territoire (ouverture de services au centre hospitalier Charles-Lemoyne en mars 1982 et à l'Hôtel-Dieu de Sorel à l'été 1982), du recrutement des psychiatres, du jumelage des centres hospitaliers périphériques à des centres hospitaliers universitaires, de la complémentarité des services CH-CLSC, de la consolidation des ressources alternatives et du fonctionnement des équipes multidisciplinaires.

En 1982-83, les travaux amorcés seront poursuivis.

Les services communautaires

Durant l'année 1981-82, la Commission administrative régionale des centres locaux de services communautaires s'est vu confier la poursuite de quatre objectifs principaux:

- Favoriser la création de CLSC dans les districts dépourvus;
- Assurer une plus grande mise en commun des expertises des établissements membres de la Commission administrative régionale;
- Assurer le développement à frais partagés, d'urgences à domicile;
- Accentuer les services de support aux programmes et services par le développement en commun de projets de recherches et d'évaluation.

Pour favoriser la création de CLSC, la Commission administrative régionale est intervenue à deux niveaux: d'abord l'économie d'un montant de 150 000, $ par les CLSC existants a permis la création de trois nouvelles corporations à Acton-Vale, haute-Yamaska et Dorion. De plus, la collaboration de quatre CLSC existants (Jardin du Québec, des Seigneuries, du Richelieu et Farnham) permettra la mise sur pied de quatre nouveaux points

de service dans des terrotoires dépourvus (Saint-Jean, Sorel, Vallée du Richelieu et Cowansville). Ces points de service devraient être en fonction dès septembre prochain au niveau du programme de maintien à domicile et formeront le noyau de départ des futurs CLSC.

Des comités promoteurs ont été formés dans chacun des districts non pourvus de CLSC et le CRSSSM souhaite l'annonce de la formation de nouvelles corporations en 1982-83.

La mise en commun des expertises a été laissée aux établissements qui souvent, se sont mutuellement consultés au niveau des divers programmes de services communautaires.

En ce qui concerne les urgences à domicile, une étude de besoins a été réalisée en cours d'année à partir d'une enquête effectuée l'été dernier. Des suites devraient être données à cette étude en 1982-83.

Un projet d'évaluation du programme de maintien à domicile est en cours. En effet, un comité formé de représentants des différents intervenants ont reçu le mandat d'analyser les données budgétaires (1980-81) et les activités pour chacun des districts de CLSC.

La Commission administrative régionale a également participé à la triple opération budgétaire concernant les priorités de développement, les compressions budgétaires 1981-82 et les compressions budgétaires 1982-83.

Les organismes bénévoles

Le ministère des Affaires sociales a confié au CRSSSM le mandat de répartir l'enveloppe budgétaire au montant de 554 778, $ destinée aux organismes bénévoles offrant des services de maintien à domicile. Le Conseil d'administration a approuvé la répartition suivante:

SOUS-RÉGION	POPULATION %	ORGANISME	SUBVENTION 1980-81	SUBVENTION 1981-82	% DE LA SUBVENTION
LONGUEUIL		Centre de bénévolat de la Rive-Sud	50 000	65 000	
		Projet de location en commun		12 000	
		Action bénévole de Boucherville	13 000	17 000	
		Service bénévole aux personnes âgées	16 000	17 000	
		Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert	3 000	3 000	
		Maison des Jeunes de Longueuil		25 000	
		Parents anonymes Rive-Sud		4 000	
		Joyeux retraités de Longueuil	5 000	8 000	
		Ensemble on s'organise	850	2 000	
		Action jeunesse Saint-Pie X		3 300	
		Ass. des personnes handicapés de Saint-Amable		3 000	
		Les patenteuses		3 000	
		Service d'intervention Espoir		21 000	
	41%		87 500	183 328	33%
SOREL		Carrefour d'entraide et de bénévolat Richelieu	8 000	10 000	
	6%		8 000	10 000	2%
SAINT-JEAN		Service bénévole Lacolle	4 350	13 670	
		Cellule de bénévolat Saint-Césaire	5 000	5 000	
		Centre de bénévolat les 6M Inc.	12 000	17 000	
		Centre de bénévolat Bedford	12 000	17 000	
		Club des handicapés de Farnham Inc.		10 000	
		La Source des Monts	15 000	25 000	
		Centre de bénévolat région Saint-Jean	1 000	1 200	
		Centre de bénévolat Marieville		14 835	
		Centre de bénévolat Farnham		15 520	
	13.5%		49 350	116 725	21%
VALLEYFIELD		Comité régional des retraités de Huntingdon		30 000	
		Regroupement des bénévoles		3 750	
		Comité local des retraités de Ormstown		8 420	
		Comité des malades et des personnes âgées		1 630	
		Regroupement des handicapés de Beauharnois	16 000	17 000	
		Polyservices a/s Club Canadien des aveugles de Valleyfield	16 000	17 000	
		Polyservices a/s Centre bénévolat Valleyfield		17 000	
		Popote roulante Ile Perrot	3 000	3 000	
		Service bénévole de Châteauguay	16 000	7 500	
		Centre de bénévolat de Beauharnois	8 800	12 475	
		Popote roulante		3 850	
	18.5%		59 800	121 625	22%
SAINT-HYACINTHE		Entraide 3e âge Maskoutaine	15 600	17 000	
		Centre de bénévolat Acton Vale	9 000	9 000	
		Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe	15 000	17 000	
		Centre de bénévolat Richelieu	16 000	17 000	
		Société canadienne pour la sclérose en plaques	7 500	10 000	
		Centre de bénévolat de Saint-Basile		6 000	
	11%		83 100	76 000	14%
GRANBY		Centre de bénévolat de Waterloo		3 500	
		Centre de bénévolat de Cowansville		7 100	
		Centre de bénévolat de Granby	15 000	17 000	
		Centre de bénévolat Valcourt	12 000	17 000	
	10%		27 000	41 100	7%
TOTAL	100%		285 750	554 778	100%

La déficience mentale

En avril dernier, le Conseil d'administration du CRSSSM adoptait le plan de réorganisation du secteur de la déficience mentale 1981-84 qui avait été élaboré en concertation avec les établissements et organismes concernés. Ce plan s'inscrit dans les orientations 1981-86 du CRSSSM et privilégie le modèle de la normalisation, la désinstitutionnalisation et le maintien à domicile, l'approche globale et intégrée des services, la réorganisation des services sur une base sous-régionale et la participation de la communauté. Les priorités retenues dans l'élaboration de ce plan sont:

1. L'établissement d'un équilibre des ressources externes pour la sous-région de Longueuil par rapport aux autres sous-régions;
2. Le développement de services externes à la petite enfance;
3. Le support aux familles et aux associations, le parrainage civique, le dépannage;
4. Le développement de la gamme complète des ressources travail, de façon à éviter l'encombrement des ressources actuelles par une clientèle ayant suffisamment évolué dans ses apprentissages;
5. L'intégration du réseau privé au réseau public doit se faire sans que ce soit au détriment du développement des services externes;
6. Le décloisonnement des ressources du réseau des Affaires sociales, particulièrement au niveau de chacune des sous-régions, afin d'offrir les services dans une approche intégrée et complémentaire;
7. La décentralisation des installations vers les milieux pouvant offrir des services de support communautaire;
8. La conversion ou le désintéressement, selon le cas, de certaines corporations privées propriétaires des immobilisations des Centres d'accueil de réadaptation.

Tout au cours de l'année, les travaux de la Commission administrative régionale ont porté sur la réalisation de ce plan. Des comités sous-régionaux ont été mis sur pied afin de définir les interventions et les mécanismes à mettre en place pour réaliser ce plan et rationaliser la gestion du réseau de la déficience mentale. En est résulté déjà un projet de fusion de trois corporations de la sous-région de Valleyfield: L'Institut Doréa, les Ateliers Expressifs de Châteauguay et le Centre d'accueil Socio-Professionnel Salaberry. Au cours de la prochaine année, d'autres projets de fusion verront le jour.

Le CRSSSM a également recommandé la répartition d'un budget de développement pour les services aux handicapés mentaux pour 1980-81 de 50 000, $ et pour 1981-82 de 285 270, $.

ÉTABLISSEMENT	Budget de développement	
	1980-81	1981-82
Les Ateliers Horizon		33 000$
Maribro Inc.	25 000$	25 000$
Ateliers Expressifs Châteauguay	25 000$	47 000$
Notre-Dame des Erables		45 000$
Les Ateliers Richelieu		22 000$
CA Anne Le Seigneur		53 270$
Foyer Savoy Inc.		60 000$
TOTAL	50 000$	285 270$

Les services aux mésadaptés socio-affectifs

Le plan directeur

En août 1981, le Conseil d'administration du CRSSSM adoptait le plan directeur 1981-85 des services aux mésadaptés socio-affectifs. Le plan a fait l'objet principal des travaux de la Commission administrative régionale. Le plan a été élaboré à la suite de l'analyse des besoins de la jeunesse en situation de difficulté sociale, l'étude statistique des signalements et des fugues et un inventaire des ressources institutionnelles alternatives et communautaires.

Le plan directeur repose sur cinq principes de base: l'utilisation de l'environnement immédiat des jeunes, l'autosuffisance régionale, l'autonomie précoce de la clientèle, le renouvellement de la pratique professionnelle et enfin, une amélioration du rapport coûts/bénéfices. Le plan directeur se veut un plan d'action qui prend son point d'appui à partir de formules communautaires. Il propose que la sous-région de Longueuil reconnue comme ayant le plus haut taux de jeunes mésadaptés socio-affectifs, devienne un milieu privilégié pour expérimenter de telles ressources. Cette préférence pour les solutions communautaires ne signifie pas pour autant que le CRSSSM se désintéresse des autres formules d'hébergement et d'encadrement de la jeunesse mésadaptée socio-affective. Cependant, il veut que ces ressources soient utilisées de façon très judicieuse. Les foyers de protection sociale, les appartements supervisés, les foyers de groupe, les centres de jour et les unités de réadaptation sécuritaires et non-sécuritaires font partie des ressources dites alternatives et institutionnelles. Le plan directeur fait l'objet de cinquante-deux recommandations touchant l'organisation des ressources communautaires alternatives et institutionnelles.

Dès cette année, fut entreprise la réalisation du plan directeur au niveau de certaines ressources institutionnelles. Ainsi, les Pavillons Bois-Joly, dont la vocation sera changée en celle d'un centre de réadaptation pour filles francophones, ont converti trois unités de réadaptation pour garçons en deux unités de réadaptation sécuritaires pour filles. On retrouve actuellement, quatre unités pour filles et une pour garçons. Cette dernière sera convertie en unité pour filles dès que le Centre d'accueil Val Séjour pourra assurer la responsabilité de la clientèle qui s'y trouve.

cueil sécuritaire de 84 places prévu pour la sous-région de Longueuil, a été effectué par le Centre d'accueil Val Séjour et fait l'objet d'une analyse par le ministère des Affaires sociales actuellement. Le CRSSSM a également effectué une analyse des sites possibles pour la construction de ce centre.

Les ressources temporaires

Durant l'année, la Commission administrative régionale a mis beaucoup d'énergie pour trouver des solutions à l'engorgement des ressources institutionnelles. Ainsi, plusieurs ressources temporaires adéquates ont été mises sur pied. La plupart de celles-ci l'ont été dans d'autres régions: dans la région Laurentide-Lanaudière, nous avons trente-deux places jusqu'au 30 septembre 1982, soit huit places au Centre Pavillon Jeunesse et vingt-quatre places au Centre Godefroy-Laviolette et également, dix places dans la région à Contact Rive-Sud. De plus, plusieurs ressources de fortune ont été utilisées pendant un cours laps de temps en attendant de trouver des solutions plus adéquates: le camp Saint-Liguori, le camp de Contrecoeur, Longue-Pointe et certains motels. Actuellement, la Commission administrative régionale travaille à l'organisation des ressources temporaires gérées par le Centre d'accueil Val Séjour, pour une durée de 18 à 24 mois, en attendant la construction du nouveau Centre d'accueil sécuritaire annoncé et prévu dans la sous-région de Longueuil.

L'Escale

En septembre dernier, l'école l'Escale connaissait des difficultés au niveau de l'intervention auprès d'enfants mésadaptés socio-affectifs. Les difficultés étaient reliées, entre autres à l'existense de tensions particulières dues aux difficultés engendrées par la nécessité d'un travail conjoint du personnel de l'Escale et celui du Pavillon de l'Enfance. Le CRSSSM, conjointement avec le Pavillon de l'Enfance, le Bureau Régional du ministère de l'Education et la Commission scolaire régionale de Chambly, confiait au

de service dans des territoires dépourvus (Saint-Jean, Sorel, Vallée du Richelieu et Cowansville). Ces points de service devraient être en fonction dès septembre prochain au niveau du programme de maintien à domicile et formeront le noyau de départ des futurs CLSC.

Des comités promoteurs ont été formés dans chacun des districts non pourvus de CLSC et le CRSSSM souhaite l'annonce de la formation de nouvelles corporations en 1982-83.

La mise en commun des expertises a été laissée aux établissements qui souvent, se sont mutuellement consultés au niveau des divers programmes de services communautaires.

En ce qui concerne les urgences à domicile, une étude de besoins a été réalisée en cours d'année à partir d'une enquête effectuée l'été dernier. Des suites devraient être données à cette étude en 1982-83.

Un projet d'évaluation du programme de maintien à domicile est en cours. En effet, un comité formé de représentants des différents intervenants ont reçu le mandat d'analyser les données budgétaires (1980-81) et les activités pour chacun des districts de CLSC.

La Commission administrative régionale a également participé à la triple opération budgétaire concernant les priorités de développement, les compressions budgétaires 1981-82 et les compressions budgétaires 1982-83.

Les organismes bénévoles

Le ministère des Affaires sociales a confié au CRSSSM le mandat de répartir l'enveloppe budgétaire au montant de 554 778, $ destinée aux organismes bénévoles offrant des services de maintien à domicile. Le Conseil d'administration a approuvé la répartition suivante.

SOUS-RÉGION	POPULATION %	ORGANISME	SUBVENTION 1980-81	SUBVENTION 1981-82	% DE LA SUBVENTION
LONGUEUIL		Centre de bénévolat de la Rive-Sud	50 000	65 000	
		Projet de location en commun		12 000	
		Action bénévole de Boucherville	13 000	17 000	
		Service bénévole aux personnes âgées	16 000	17 000	
		Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert	3 000	3 000	
		Maison des Jeunes de Longueuil		25 000	
		Parents anonymes Rive-Sud		4 000	
		Joyeux retraités de Longueuil	5 000	8 000	
		Ensemble on s'organise	850	2 000	
		Action jeunesse Saint-Pie X		3 300	
		Ass. des personnes handicapés de Saint-Amable		3 000	
		Les patenteuses		3 000	
		Service d'intervention Espoir		21 000	
	41%		87 500	183 328	33%
SOREL		Carrefour d'entraide et de bénévolat Richelieu	8 000	10 000	
	6%		8 000	10 000	2%
SAINT-JEAN		Service bénévole Lacolle	4 350	13 670	
		Cellule de bénévolat Saint-Césaire	5 000	5 000	
		Centre de bénévolat les 6M Inc.	12 000	17 000	
		Centre de bénévolat Bedford	12 000	17 000	
		Club des handicapés de Farnham Inc.		10 000	
		La Source des Monts	15 000	25 000	
		Centre de bénévolat région Saint-Jean	1 000	1 200	
		Centre de bénévolat Marieville		14 835	
		Centre de bénévolat Farnham		15 520	
	13.5%		49 350	116 725	21%
VALLEYFIELD		Comité régional des retraités de Huntingdon		30 000	
		Regroupement des bénévoles		3 750	
		Comité local des retraités de Ormstown		8 420	
		Comité des malades et des personnes âgées		1 630	
		Regroupement des handicapés de Beauharnois	16 000	17 000	
		Polyservices a/s Club Canadien des aveugles de Valleyfield	16 000	17 000	
		Polyservices a/s Centre bénévolat Valleyfield		17 000	
		Popote roulante Ile Perrot	3 000	3 000	
		Service bénévole de Châteauguay	16 000	7 500	
		Centre de bénévolat de Beauharnois	8 800	12 475	
		Popote roulante		3 850	
	18.5%		59 800	121 625	22%
SAINT-HYACINTHE		Entraide 3e âge Maskoutaine	15 600	17 000	
		Centre de bénévolat Acton Vale	9 000	9 000	
		Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe	15 000	17 000	
		Centre de bénévolat Richelieu	16 000	17 000	
		Société canadienne pour la sclérose en plaques	7 500	10 000	
		Centre de bénévolat de Saint-Basile		6 000	
	11%		63 100	76 000	14%
GRANBY		Centre de bénévolat de Waterloo		3 500	
		Centre de bénévolat de Cowansville		7 100	
		Centre de bénévolat de Granby	15 000	17 000	
		Centre de bénévolat Valcourt	12 000	17 000	
	10%		27 000	41 100	7%
TOTAL	100%		285 750	554 778	100%

La déficience mentale

En avril dernier, le Conseil d'administration du CRSSSM adoptait le plan de réorganisation du secteur de la déficience mentale 1981-84 qui avait été élaboré en concertation avec les établissements et organismes concernés. Ce plan s'inscrit dans les orientations 1981-86 du CRSSSM et privilégie le modèle de la normalisation, la désinstitutionnalisation et le maintien à domicile, l'approche globale et intégrée des services, la réorganisation des services sur une base sous-régionale et la participation de la communauté. Les priorités retenues dans l'élaboration de ce plan sont:

1. L'établissement d'un équilibre des ressources externes pour la sous-région de Longueuil par rapport aux autres sous-régions;
2. Le développement de services externes à la petite enfance;
3. Le support aux familles et aux associations, le parrainage civique, le dépannage;
4. Le développement de la gamme complète des ressources travail, de façon à éviter l'encombrement des ressources actuelles par une clientèle ayant suffisamment évolué dans ses apprentissages;
5. L'intégration du réseau privé au réseau public doit se faire sans que ce soit au détriment du développement des services externes;
6. Le décloisonnement des ressources du réseau des Affaires sociales, particulièrement au niveau de chacune des sous-régions, afin d'offrir les services dans une approche intégrée et complémentaire;
7. La décentralisation des installations vers les milieux pouvant offrir des services de support communautaire;
8. La conversion ou le désintéressement, selon le cas, de certaines corporations privées propriétaires des immobilisations des Centres d'accueil de réadaptation.

Tout au cours de l'année, les travaux de la Commission administrative régionale ont porté sur la réalisation de ce plan. Des comités sous-régionaux ont été mis sur pied afin de définir les interventions et les mécanismes à mettre en place pour réaliser ce plan et rationaliser la gestion du réseau de la déficience mentale. En est résulté déjà un projet de fusion de trois corporations de la sous-région de Valleyfield: L'Institut Doréa, les Ateliers Expressifs de Châteauguay et le Centre d'accueil Socio-Professionnel Salaberry. Au cours de la prochaine année, d'autres projets de fusion verront le jour.

Le CRSSSM a également recommandé la répartition d'un budget de développement pour les services aux handicapés mentaux pour 1980-81 de 50 000 $ et pour 1981-82 de 285 270 $.

ÉTABLISSEMENT	Budget de développement	
	1980-81	1981-82
Les Ateliers Horizon		33 000$
Maribro Inc.	25 000$	25 000$
Ateliers Expressifs Châteauguay	25 000$	47 000$
Notre-Dame des Erables		45 000$
Les Ateliers Richelieu		22 000$
CA Anne Le Seigneur		53 270$
Foyer Savoy Inc.		60 000$
TOTAL	50 000$	285 270$

Les services aux mésadaptés socio-affectifs

Le plan directeur

En août 1981, le Conseil d'administration du CRSSSM adoptait le plan directeur 1981-85 des services aux mésadaptés socio-affectifs. Le plan a fait l'objet principal des travaux de la Commission administrative régionale. Le plan a été élaboré à la suite de l'analyse des besoins de la jeunesse en situation de difficulté sociale, l'étude statistique des signalements et des fugues et un inventaire des ressources institutionnelles alternatives et communautaires.

Le plan directeur repose sur cinq principes de base: l'utilisation de l'environnement immédiat des jeunes, l'autosuffisance régionale, l'autonomie précoce de la clientèle, le renouvellement de la pratique professionnelle et enfin, une amélioration du rapport coûts bénéfices. Le plan directeur se veut un plan d'action qui prend son point d'appui à partir de formules communautaires. Il propose que la sous-région de Longueuil reconnue comme ayant le plus haut taux de jeunes mésadaptés socio-affectifs, devienne un milieu privilégié pour expérimenter de telles ressources. Cette préférence pour les solutions communautaires ne signifie pas pour autant que le CRSSSM se désintéresse des autres formules d'hébergement et d'encadrement de la jeunesse mésadaptée socio-affective. Cependant, il veut que ces ressources soient utilisées de façon très judicieuse. Les foyers de protection sociale, les appartements supervisés, les foyers de groupe, les centres de jour et les unités de réadaptation sécuritaires et non-sécuritaires font partie des ressources dites alternatives et institutionnelles. Le plan directeur fait l'objet de cinquante-deux recommandations touchant l'organisation des ressources communautaires alternatives et institutionnelles.

Dès cette année, fut entreprise la réalisation du plan directeur au niveau de certaines ressources institutionnelles. Ainsi, les Pavillons Bois-Joly, dont la vocation sera changée en celle d'un centre de réadaptation pour filles francophones, ont converti trois unités de réadaptation pour garçons en deux unités de réadaptation sécuritaires pour filles. On retrouve actuellement, quatre unités pour filles et une pour garçons. Cette dernière sera convertie en unité pour filles dès que le Centre d'accueil Val Séjour pourra assurer la responsabilité de la clientèle qui s'y trouve.

cueil sécuritaire de 84 places prévu pour la sous-région de Longueuil, a été effectué par le Centre d'accueil Val Séjour et fait l'objet d'une analyse par le ministère des Affaires sociales actuellement. Le CRSSSM a également effectué une analyse des sites possibles pour la construction de ce centre.

Les ressources temporaires

Durant l'année, la Commission administrative régionale a mis beaucoup d'énergie pour trouver des solutions à l'engorgement des ressources institutionnelles. Ainsi, plusieurs ressources temporaires adéquates ont été mises sur pied. La plupart de celles-ci l'ont été dans d'autres régions: dans la région Laurentide-Lanaudière, nous avons trente-deux places jusqu'au 30 septembre 1982, soit huit places au Centre Pavillon Jeunesse et vingt-quatre places au Centre Godefroy-Laviolette et également, dix places dans la région à Contact Rive-Sud. De plus, plusieurs ressources de fortune ont été utilisées pendant un cours laps de temps en attendant de trouver des solutions plus adéquates: le camp Saint-Liguori, le camp de Contrecoeur, Longue-Pointe et certains motels. Actuellement, la Commission administrative régionale travaille à l'organisation des ressources temporaires gérées par le Centre d'accueil Val Séjour, pour une durée de 18 à 24 mois, en attendant la construction du nouveau Centre d'accueil sécuritaire annoncé et prévu dans la sous-région de Longueuil.

L'Escale

En septembre dernier, l'école l'Escale connaissait des difficultés au niveau de l'intervention auprès d'enfants mésadaptés socio-affectifs. Les difficultés étaient reliées, entre autres à l'existense de tensions particulières dues aux difficultés engendrées par la nécessité d'un travail conjoint du personnel de l'Escale et celui du Pavillon de l'Enfance. Le CRSSSM, conjointement avec le Pavillon de l'Enfance, le Bureau Régional du ministère de l'Education et la Commission scolaire régionale de Chambly, confiait au

Centre Psycho-éducation du Québec, le mandat de faire l'analyse de la situation, de faire des recommandations afin de favoriser le retour des éducateurs à l'école et d'accompagner les responsables dans l'application de ces recommandations et également, de faire des recommandations sur les orientations qu'il serait possible de donner à l'Escale pour l'année 1982-83. La première étape du mandat a été réalisée. En janvier dernier, les éducateurs du Pavillon de l'Enfance sont retournés à l'école et ont reçu un encadrement par le C.P.E.Q. jusqu'en mars. Quant à la deuxième partie du mandat, le C.P.E.Q. remettra son rapport en juin.

Les services aux personnes âgées

La nouvelle Commission administrative régionale mise sur pied en 1981-82 a commencé ses travaux en avril 1981. Elle s'est d'abord penchée sur les priorités de développement pour l'hébergement, les soins prolongés et les centres de jour. Les priorités retenues furent le développement de lits en hébergement dans les sous-régions de Valleyfield et de Longueuil et le développement de lits en soins prolongés dans la sous-région de Longueuil. Elle se fixait également comme objectif, l'existence d'au moins un centre de jour pour personnes âgées par district de CLSC.

De plus, la Commission administrative régionale a entrepris les travaux de planification de l'ensemble des services aux personnes âgées. Ceux-ci se poursuivront en 1982-83.

Enfin, elle s'est impliquée dans l'élaboration d'une grille d'analyse pour la répartition des compressions budgétaires en fixant un seuil de viabilité sous lequel les établissements concernés se verraient épargnés de toute compression budgétaire.

Les foyers illicites

Soixante-quatre dossiers de foyers illicites ont été étudiés. Cette étude s'est traduite par les recommandations suivantes:

- Permis de chambre et pension pour vingt-cinq foyers;
- Permis de centre d'accueil privé auto-financé pour quatorze foyers;
- Permis de pavillon rattaché à un centre d'accueil pour trois foyers;
- Famille d'accueil pour dix foyers;
- Fermeture de douze foyers.

Ouverture de nouveaux centres d'accueil

Trois centres d'accueil d'hébergement pour personnes âgées ont ouvert leurs portes cette année: le Centre d'accueil de Vaudreuil à Vaudreuil (cent places), le Centre d'accueil Pierre-Rémi-Narbonne à Saint-Rémi (cinquante places) et le Centre d'accueil Chevalier-de-Lévis à Longueuil (cent places).

Les services aux handicapés physiques

Un rapport décrivant le réseau des services aux handicapés a été préparé. On y retrouve le réseau régional et supra-régional des établissements et les autres organismes qui offrent des services aux handicapés. De plus, une brève description du rôle des différents organismes du réseau y est présentée.

Au niveau du réseau régional, l'étude pousse plus avant l'analyse quant aux services offerts, à l'état des besoins des sous-régions et à la clientèle handicapée des établissements de la région. Plusieurs aspects quantitatifs restent à approfondir au niveau du réseau régional.

Deux conclusions majeures ressortent de l'étude:

- Besoin de coordonner et de rentabiliser les services pour handicapés du réseau des services socio-sanitaires de la Montérégie;
- Besoin de recenser et de localiser les personnes handicapées avant de pousser plus loin une planification régionale.

En 1982-83, le CRSSSM se propose de planifier les services pour cette clientèle.

LES ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil d'administration du
Conseil Régional de la Santé et des Services
Sociaux de la Montérégie (06-C)

J'ai examiné les bilans du Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie (06-C) au 31 mars 1982 et les états de revenus et dépenses et l'analyse du solde du fonds d'exploitation de l'exercice terminé à cette date. J'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés. Mon examen a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, et du mieux que j'ai pu m'en rendre compte, d'après les renseignements et les explications qui m'ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires du Conseil Régional au 31 mars 1982 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent compte tenu du changement mentionné à la note 1 (c).

Guy Dupuis, CA.
Comptable agréé
St-Jean-sur-Richelieu, P.Q.
Le 14 mai 1982.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE (06-C)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 mars 1982

Note 1: **PRINCIPES COMPTABLES PARTICULIERS À L'ORGANISME**

a) Aucun des frais occasionnés par l'administration des programmes relatifs aux immobilisations n'a été attribué aux projets des fonds de 250 000, $ et moins, inférieurs à 1 000 000, $ et d'opération solidarité économique.

b) Aucune provision n'est comptabilisée à la date des états financiers pour les frais courus suivants:

vacances	84 715, $
congés de maladie	10 509, $

Les vacances seront assumées à même les opérations de l'exercice se terminant le 31 mars 1983, conformément à la pratique comptable établie.

c) Aucun amortissement des immobilisations n'est comptabilisé pour l'exercice. L'amortissement accumulé des exercices antérieurs a été viré au solde du fonds d'immobilisations.

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 1982 s'élèverait à 8 232, $ et l'amortissement accumulé aurait été de 41 913, $ si les principes comptables en vigueur antérieurement avaient été maintenus.

Note 2: **ENGAGEMENTS**

a) Bail en vigueur, couvrant les bureaux actuels du C.R.S.S.S., expirant le 31 mars 1986 pouvant être prolongé de cinq (5 ans). Le coût annuel de base du loyer est 100 800, $ auquel s'ajouteront certaines augmentations proportionnelles futures de taxes, services, etc.

b) Un achat d'équipement sur base de location avec option d'achat est comptabilisé comme addition d'immobilisations de l'exercice jusqu'à concurrence des paiements effectués. Les versements futurs échelonnés sur trois (3) ans s'élèvent à 18 423, $.

Note 3: Pour fins de comparaisons, plusieurs postes à l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1981 ont été repris, pour se conformer à la présentation adoptée au 31 mars 1982.

FONDS D'EXPLOITATION ET D'ACHATS DE GROUPE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES
De l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
REVENUS		
Subventions du M.A.S.		
Régulières	$ 1,197,149	$,877,413
Spéciale	125,000	125,000
Loyer	-	72,530
Contributions des établissements	101,501	93,339
Intérêts	32,444	68,063
Autres	154,135	56,023
	$ 1,610,229	$ 1,292,368
DÉPENSES		
Salaires	$ 1,181,140	$ 887,839
Avantages sociaux	67,551	36,229
Allocations	59,783	47,126
Services (annexe)	161,921	231,674
Communication (annexe)	100,548	108,857
Loyer	107,454	105,996
Fourniture et matériel	32,907	19,589
	$ 1,711,304	$ 1,437,310
Déficit de l'exercice avant poste extraordinaire	$ (101,075)	$ (144,942)
Poste extraordinaire — dépenses non récurrentes	-	80,043
Déficit de l'exercice	$ (101,075)	$ (224,985)

FONDS D'EXPLOITATION ET D'ACHATS DE GROUPE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES
De l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Ventilation des dépenses des services:		
Accommodation	$ 2,835	$ -
Honoraires de vérification	9,850	7,400
Honoraires légaux	-	151
Cotisations	640	1,015
Assurances	586	600
Perfectionnement	2,962	10,931
Consultations	106,720	143,101
Location d'équipement	34,308	32,302
Informatique	3,216	1,961
Intérêts et frais de banque	804	18,587
Consultations et frais (formation des C.A.)	-	6,538
Autres dépenses (consultation 3ème âge)	-	9,088
	$ 161,921	$ 231,674
Ventilation des dépenses de communication:		
Poste et messagerie	$ 15,356	$ 12,176
Téléphone	37,859	31,133
Publication d'avis	12,558	14,090
Abonnements et documentation	3,270	1,974
Recrutement	1,895	16,022
Publications et rapport annuel	29,610	33,462
	$ 100,548	$ 108,857

FONDS D'EXPLOITATION
ANALYSE DU SOLDE DU FONDS
De l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Compte d'opérations courantes		
Solde au début	$ 24,609	$ 241,192
Ajouter:		
Réserve pour les congés-maladie	-	10,313
	$ 24,609	$ 251,505
Déduire:		
Déficit de l'exercice	84,897	226,896
Solde à la fin (Déficit)	$ (60,288)	$ 24,609
Compte du système régional d'achats de groupe		
Solde au début	$ 31,293	$ 29,382
Excédent (déficit) de l'exercice	(16,178)	1,911
Solde à la fin	$ 15,115	$ 31,293
Solde du fonds (Déficit)	$ (45,173)	$ 55,902

FONDS D'EXPLOITATION ET D'ACHATS DE GROUPE
BILAN CONSOLIDÉ
Au 31 mars 1982

BILAN

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	$1,025,723	$ 500
Dépôts à terme	1,525,000	3,167,750
Parts sociales	500	500
Subventions à recevoir	-	2,100
Intérêts courus à recevoir	67,782	168,923
Comptes à recevoir	4,854	10,109
	2,623,859	3,349,882
PLACEMENT AU COÛT, 17% 22-3-85	97,860	-
	$2,721,719	$3,349,882

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Découvert de banque	$ -	$ 189,598
Comptes et frais courus à payer	81,663	122,414
Dû à d'autres fonds	2,601,973	2,871,423
Dépôts d'exécution de contrats	83,256	110,545
	$2,766,892	$3,293,980
SOLDE DES FONDS		
SOLDE DES FONDS (Déficit)	$ (45,173)	$ 55,902
	$2,721,719	$3,349,882

Approuvé par le conseil d'administration

SYSTÈME RÉGIONAL D'ACHATS DE GROUPE
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
De l'exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
REVENUS		
Contributions des membres	$101,501	$ 93,339
Intérêts sur placements	19,411	17,311
Autres revenus	1,693	-
	122,605	110,650
DÉPENSES		
salaires	$100,000	$ 77,218
Avantages sociaux	4,200	3,089
Frais de voyage	5,292	4,541
Charges administratives:		
loyer	8,000	6,810
téléphone	2,500	1,752
équipement	4,968	4,256
fournitures de bureau	2,615	1,050
photocopies	9,064	8,030
timbres	2,144	1,993
	$138,783	$108,739
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	$(16,178)	$ 1,911

SYSTÈME RÉGIONAL D'ACHATS DE GROUPE
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Comptes à recevoir	$ 409	$ 1,059
Dû par le fonds d'exploitation	97,812	137,618
	$ 98,221	$138,677

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes et frais courus à payer	$ -	1,934
Dépôts d'exécution de contrats	83,106	105,450
	$ 83,106	$107,384
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 31,293	$ 29,382
Ajouter:		
Excédent (déficit) de l'exercice	(16,178)	1,911
Solde à la fin	$ 15,115	$ 31,293
	$ 98,221	$138,677

FONDS DES IMMOBILISATIONS
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Dû par le fonds d'exploitation	$ 2.616	$ 19.745
IMMOBILISATIONS		
Mobilier et équipement (au coût)	$115.999	$100.863
Moins: amortissement accumulé	-	33.681
	$115.999	$ 67.182
	$118.615	$ 86.927

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	$ 6.820	$ 6.800
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 80.127	$ 71.679
Ajouter:		
Subvention du M.A.S.	$ -	$ 8.497
Location d'équipement	4.272	4.173
Annulation de l'amortissement accumulé	33.681	-
Intérêts	1.833	3.243
	$ 39.786	$ 15.913
Déduire:		
Amortissement de l'exercice	$ -	$ 7.465
Améliorations locatives	8.118	-
	$ 8.118	$ 7.465
Solde à la fin	$111.795	$ 80.127
	$118.615	$ 86.927

FONDS — PROJETS DE $250,000.00 ET MOINS
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Dû par le fonds d'exploitation	$ 615,294	$ 676 251
Subventions à recevoir	-	386,900
	$ 615,294	$1,063,151

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Engagements sur projets	$ 322,753	$ 652,272
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 410,879	$ 52,976
Ajouter:		
Annulation d'engagement pour les projets	$ 259,713	$ 714
Subvention spéciale	-	15,000
Transfert du Fonds OSE	2,087	-
Subvention du M.A.S.	1,082,390	2,237,276
Intérêts sur placements	144,025	98,093
	$1,488,215	$2,351,083
Déduire:		
Subventions des établissements	$ 513,050	$ -
Projets autorisés de $250,000 et moins	885,861	1,912,858
Projets autorisés de mobilier et équipement	207,642	80,322
	$1,606,553	$1,993,180
Solde à la fin	$ 292,541	$ 410,879
	$ 615,294	$1,063,151

FONDS — PROJETS DE $1,000,000.00 ET MOINS
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Dû par le fonds d'exploitation	$ 815,923	$1,598,982
Comptes à recevoir	289,074	144,229
	$1,104,997	$1,743,211

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Engagements sur les projets	$ 976,269	$1,790,367
SOLDE DU FONDS		
Solde au début (déficit)	$ (47,156)	$ 141,929
Ajouter:		
Annulation d'engagements pour les projets	$ 364,530	$ 152,591
Subvention du M.A.S.	14,882	1,189,321
Contributions des établissements	1,711,136	1,383,096
Intérêts sur placements	184,700	161,518
	$2,275,248	$2,886,526
Déduire:		
Projets autorisés	$2,099,364	$3,075,611
Solde à la fin (déficit)	$ 128,728	$ (47,156)
	$1,104,997	$1,743,211

FONDS DES SERVICES AMBULANCIERS
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Comptes à recevoir	$ 236	$ -
Dû par le fonds d'exploitation	28,222	110,050
	$ 28,458	$ 110,050

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Dépôt de garantie d'exécution	$ 3,000	$ 3,000
Engagements à payer	25,458	8,459
	$ 28,458	$ 11,459
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 98,591	$ -
Ajouter:		
Subvention du M.A.S.	$ 100,000	$ 170,000
Remboursement R.A.A.Q.	1,716	7,081
Intérêts sur placements	9,456	2,056
Autre	120	-
	$ 111,292	$ 179,137
Déduire:		
Transfert au fonds d'exploitation	$ 32,061	$ -
Subventions aux ambulanciers	117,906	73,385
Subvention pour formation	58,200	80
Paiement du R.A.A.Q.	1,716	7,081
	$ 209,883	$ 80,546
Solde à la fin	$ -	98,591
	$ 28,458	$ 110,050

FONDS — OPÉRATION SOLIDATITÉ ÉCONOMIQUE
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Dû par le fonds d'exploitation	$ -	$161,522

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Engagements sur projets	$ -	$210,151
SOLDE DU FONDS		
Solde au début (déficit)	$ (48,629)	$ 99,005
Ajouter:		
Intérêts sur placements	$ 10,606	$ 93,343
Annulation d'engagements	40,110	242,870
	$ 50,716	$336,213
Déduire:		
Projets autorisés	$ -	$483,847
Transfert au fonds $250,000 et moins	2,087	-
	$ 2,087	$483,847
Solde à la fin (déficit)	$ -	$ (48,629)
	$ -	$161,522

FONDS DES SERVICES À DOMICILE
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Subvention à recevoir	$ -	$ 5,700
Comptes à recevoir	28,334	-
Dû par le fonds d'exploitation	738,830	90,661
	$ 767,164	$ 96,361

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes et frais courus à payer	$ 502,202	$ 93,837
Engagements sur projets	264,962	1,975
	$ 767,164	$ 95,812
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 549	$ (6,017)
Ajouter:		
Subvention du M.A.S.		
fonctionnement	$1,803,476	$ 803,917
intérêts sur placements	29,178	4,851
autres	388,558	34,317
	$2,221,212	$ 843,085
Déduire:		
Subventions aux établissements		
fonctionnement	$1,553,476	$ 795,717
autres	637,708	40,802
transfert au fonds d'exploitation	30,577	-
	$2,221,761	$ 836,519
Solde à la fin	-	549
	$ 767,164	$ 96,361

FONDS POUR LOCATION D'ESPACE
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Subvention à recevoir	$ -	$ 381,700
Dû par le fonds d'exploitation	401,087	214,212
	$ 401,087	$ 595,912
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer	$ 230,089	$ -
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 595,912	$ -
Ajouter:		
Subventions du M.A.S.		
secteur santé	$ 472,900	$ 244,287
secteur social	3,094,000	1,626,973
	$3,566,900	$1,871,260
intérêts	206,074	46,753
autres	8,884	31,811
	$3,781,858	$1,949,824
Déduire:		
Projets autorisés		
secteur santé	$ 730,011	$ 171,885
secteur social	3,476,761	1,182,027
	$4,206,772	$1,353,912
Solde à la fin	$ 170,998	$ 595,912
	$ 401,087	$ 595,912

LES PUBLICATIONS DU CRSSSM

Le CRSSS de la Montérégie a publié, les années antérieures, en annexe des rapports annuels, une liste des divers documents ou productions. Il faut ajouter à ces listes, les différentes publications produites entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982.

CLSC
- Le parachèvement du réseau des CLSC dans la Montérégie, janvier 1982.

LOI 27
- Commentaires du CRSSSM concernant le projet de loi no 27, décembre 1981.

SERVICES À DOMICILE
- Regroupement des ressources de maintien à domicile dans les districts non desservis par un CLSC, mai 1981.

IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS
- Procédures et mécanismes pour la dispensation des surplus et équipements, juillet 1981.

DÉFICIENCE MENTALE
- Plan de réorganisation 1981-84 pour le secteur de la déficience mentale en Montérégie, avril 1981.

MÉSADAPTATION SOCIALE
- Plan directeur 1981-85 des services aux mésadaptés socio-affectifs, octobre 1981.

ÉLECTIONS
- Règlement établissant la procédure pour l'élection ou la nomination des membres de conseils d'administration des établissements publics, mars 1982.

COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES
- Opération compressions budgétaires 1981-82, octobre-novembre 1981.

RESSOURCES
- Recommandations du CRSSSM concernant l'état des besoins 82-83, juin 1981.

INFORMATION
- Informations, nos 1 à 6.
- Concertaction, vol. 3, nos 1 à 3
- Rapport-synthèse des activités de la permanence, 11 numéros mensuels.

SERVICES EN COMMUN
- Plan de travail 1981-82 de la commission des services en commun.

ORIENTATIONS 81-86
- Les orientations 81-86: Guide pour les commissions administratives régionales, 27 mai 1981.
- Rapport des rencontres sous-régionales sur les orientations 81-86, septembre 1981.

GÉNIE BIO-MÉDICAL
- Rapport du comité sur les services partagés en génie biomédical.

PLAINTES
- Document sur le traitement des plaintes et le comité des plaintes, mars 1982.

DIVERS
- Les travailleurs sociaux en milieu institutionnel, novembre 1981.
- Dossier synthèse de la situation de la Montérégie (présenté au ministre Johnson), août 1981.
- Programme fonctionnel et technique du futur CH de Châteauguay, avril 1981.
- Rapport annuel 80-81, juin 1981.
- Démographie et environnement, juin 1982.
- Système d'information régionale, janvier 1982.

ANNEXES

PRÉSENTATION DE LA RÉGION ET DU RÉSEAU

Description et population

La Montérégie se présente sous la forme d'un vaste triangle (voir carte de la région).

On y compte six sous-régions: Longueuil, Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jean et Valleyfield. Sa population atteignait 1 069 250 personnes en 1981, soit 17% de l'ensemble du Québec.

La région de la Montérégie tient son nom des collines montérégiennes qui s'élèvent dans cette vaste plaine. Sur une carte géographique, elle prend la forme d'un vaste triangle de près de 12 000 kilomètres carrés dont la base se situe à la frontière canado-américaine et le sommet à Sorel. Elle s'étend de Valleyfield à Sorel d'ouest en est, de Longueuil à la frontière américaine du nord au sud, et de Longueuil à Eastman vers le sud-est et comprend aussi l'Ile Perrot ainsi que le secteur qui va de Vaudreuil à la frontière ontarienne.

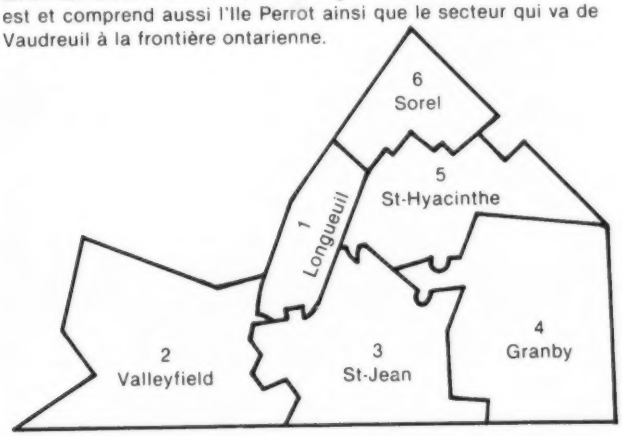

1. 435 550 2. 198 400 3. 144 800
4. 107 400 5. 121 800 6. 61 300

Ce triangle est amputé de la région de Montréal et d'une partie de la région des Cantons de l'Est.

La Montérégie se compose de 254 municipalités parmi lesquelles on identifie six pôles d'attraction principaux: Longueuil, Valleyfield, Saint-Jean, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel. C'est autour de ces villes que prennent forme les six sous-régions socio-sanitaires du même nom.

Environnement économique et social

- une structure d'emploi équilibrée: 9% le primaire, 32% le secondaire et 59% le tertiaire;
- le secteur industriel important (101 200 travailleurs en 1976);

Evolution démographique

- la région est 2e en importance au niveau de la population;
- la population a augmenté beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble de la province depuis 20 ans;
- l'augmentation du nombre de personnes âgées est près de 2 fois plus rapide que dans l'ensemble des autres régions.

Contexte économique général

La Montérégie est située dans une conjoncture économique similaire à celle des économies nord-américaines où après un développement phénoménal des dépenses publiques, celles-ci vont atteindre un niveau de croissance zéro dans les prochaines années.

Donc, en plus d'avoir à faire face à une augmentation rapide du nombre de personnes âgées, la Montérégie et le Conseil régional de la santé et des services sociaux doivent trouver des solutions au manque de services de santé et de services sociaux dans un contexte où les crédits de développement seront alloués dollar par dollar.

Le réseau des établissements

(au 31 mars 1982)

Catégorie	Classification	Publics	Privés	Total
CLSC	CLSC	16*	0	16
CSS	CSS	1	0	1
CH	Soins de courte durée	10**	0	10
	Soins prolongés	7	7	14
	Sous-total:	17	7	24
CA	Réadaptation:			
	a) handicapés physiques	1	0	1
	b) handicapés mentaux	9	1	10
	c) handicapés physiques et mentaux	5	0	5
	d) mésadaptés socio-affectifs	4	0	4
	e) alcooliques et toxicomanes	1	0	1
	Hébergement	31	33	63
	Sous-total:	51	33	84
	TOTAL	85	40	125

* dont 3 en implantation (CLSC de Dorion, CLSC de la Haute-Yamaska à Waterloo-Granby et CLSC Marcelle Bertrand à Acton Vale)

** dont 1 en implantation (CH Pierre-Boucher à Longueuil. Quatre de ces CH ont des départements de santé communautaire (DSC)

Source: CRSSS de la Montérégie
liste des établissements au 31 mars 1982

La complémentarité entre les établissements

Comme l'illustre le tableau qui précède, la région dispose de 125 établissements dont 4 en implantation (un CH et 3 CLSC).

Les établissements, conformément à la Loi, ont conclu entre eux des contrats de services qui sont déposés au CRSSS. Ces contrats illustrent bien la complémentarité que tendent à avoir entre eux les établissements.

Ces contrats de services sont présentement au nombre de 264.

entre CH:	10 contrats
entre les CH et les CA d'hébergement:	20 contrats
entre un CH et un CA de réadaptation	1 contrat
entre les CH et les CLSC:	14 contrats
entre les CH et divers organismes:	42 contrats
entre CLSC:	1 contrat
entre un CLSC et un CA d'hébergement:	1 contrat
entre un CLSC et un CA de réadaptation:	1 contrat
entre les CLSC et divers organismes:	2 contrats
entre les CA:	5 contrats
entre les CA et divers organismes:	12 contrats
entre le CSS et les CA d'hébergement:	55 contrats
entre le CSS et les CA de réadaptation:	38 contrats
entre le CSS et les CH:	10 contrats
entre le CSS et les CLSC:	13 contrats
entre le CSS et les organismes:	39 contrats

FONDS POUR LOCATION D'ESPACE
BILAN
Au 31 mars 1982

ACTIF

	1982	1981
ACTIF À COURT TERME		
Subvention à recevoir	$ -	$ 381,700
Dû par le fonds d'exploitation	401,087	214,212
	$ 401,087	$ 595,912
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Projets autorisés à payer	$ 230,089	$ -
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	$ 595,912	$ -
Ajouter:		
Subventions du M.A.S.		
secteur santé	$ 472,900	$ 244,287
secteur social	3,094,000	1,626,973
	$3,566,900	$1,871,260
intérêts	206,074	46,753
autres	8,884	31,811
	$3,781,858	$1,949,824
Déduire:		
Projets autorisés		
secteur santé	$ 730,011	$ 171,885
secteur social	3,476,761	1,182,027
	$4,206,772	$1,353,912
Solde à la fin	$ 170,998	$ 595,912
	$ 401,087	$ 595,912

LES PUBLICATIONS DU CRSSSM

Le CRSSS de la Montérégie a publié, les années antérieures, en annexe des rapports annuels, une liste des divers documents ou productions. Il faut ajouter à ces listes, les différentes publications produites entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982.

CLSC
- Le parachèvement du réseau des CLSC dans la Montérégie, janvier 1982.

LOI 27
- Commentaires du CRSSSM concernant le projet de loi no 27, décembre 1981.

SERVICES À DOMICILE
- Regroupement des ressources de maintien à domicile dans les districts non desservis par un CLSC, mai 1981.

IMMOBILISATIONS ET ÉQUIPEMENTS
- Procédures et mécanismes pour la dispensation des surplus et équipements, juillet 1981.

DÉFICIENCE MENTALE
- Plan de réorganisation 1981-84 pour le secteur de la déficience mentale en Montérégie, avril 1981.

MÉSADAPTATION SOCIALE
- Plan directeur 1981-85 des services aux mésadaptés socio-affectifs, octobre 1981.

ÉLECTIONS
- Règlement établissant la procédure pour l'élection ou la nomination des membres de conseils d'administration des établissements publics, mars 1982.

COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES
- Opération compressions budgétaires 1981-82, octobre-novembre 1981.

RESSOURCES
- Recommandations du CRSSSM concernant l'état des besoins 82-83, juin 1981.

INFORMATION
- Informations, nos 1 à 6.
- Concertaction, vol. 3, nos 1 à 3
- Rapport-synthèse des activités de la permanence, 11 numéros mensuels.

SERVICES EN COMMUN
- Plan de travail 1981-82 de la commission des services en commun.

ORIENTATIONS 81-86
- Les orientations 81-86: Guide pour les commissions administratives régionales, 27 mai 1981.
- Rapport des rencontres sous-régionales sur les orientations 81-86, septembre 1981.

GÉNIE BIO-MÉDICAL
- Rapport du comité sur les services partagés en génie biomédical.

PLAINTES
- Document sur le traitement des plaintes et le comité des plaintes, mars 1982.

DIVERS
- Les travailleurs sociaux en milieu institutionnel, novembre 1981.
- Dossier synthèse de la situation de la Montérégie (présenté au ministre Johnson), août 1981.
- Programme fonctionnel et technique du futur CH de Châteauguay, avril 1981.
- Rapport annuel 80-81, juin 1981.
- Démographie et environnement, juin 1982.
- Système d'information régionale, janvier 1982.

ANNEXES

PRÉSENTATION DE LA RÉGION ET DU RÉSEAU

Description et population

La Montérégie se présente sous la forme d'un vaste triangle (voir carte de la région).

On y compte six sous-régions: Longueuil, Sorel, St-Hyacinthe, Granby, St-Jean et Valleyfield. Sa population atteignait 1 069 250 personnes en 1981, soit 17% de l'ensemble du Québec.

La région de la Montérégie tient son nom des collines montérégiennes qui s'élèvent dans cette vaste plaine. Sur une carte géographique, elle prend la forme d'un vaste triangle de près de 12 000 kilomètres carrés dont la base se situe à la frontière canado-américaine et le sommet à Sorel. Elle s'étend de Valleyfield à Sorel d'ouest en est, de Longueuil à la frontière américaine du nord au sud, et de Longueuil à Eastman vers le sud-est et comprend aussi l'Ile Perrot ainsi que le secteur qui va de Vaudreuil à la frontière ontarienne.

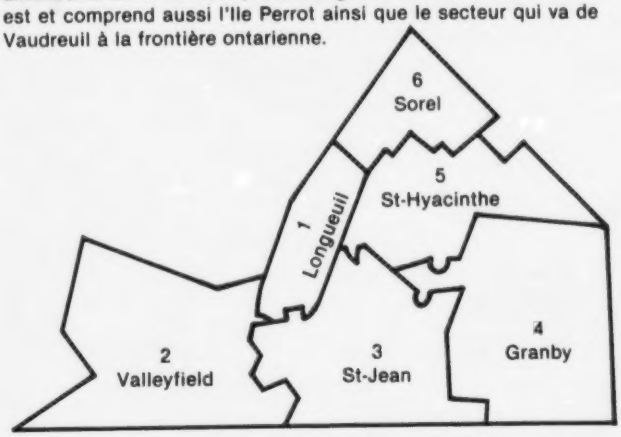

1. 435 550 2. 198 400 3. 144 800
4. 107 400 5. 121 800 6. 61 300

Ce triangle est amputé de la région de Montréal et d'une partie de la région des Cantons de l'Est.

La Montérégie se compose de 254 municipalités parmi lesquelles on identifie six pôles d'attraction principaux: Longueuil, Valleyfield, Saint-Jean, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel. C'est autour de ces villes que prennent forme les six sous-régions socio-sanitaires du même nom.

Environnement économique et social

- une structure d'emploi équilibrée: 9% le primaire, 32% le secondaire et 59% le tertiaire;
- le secteur industriel important (101 200 travailleurs en 1976);

Evolution démographique

- la région est 2e en importance au niveau de la population;
- la population a augmenté beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble de la province depuis 20 ans;
- l'augmentation du nombre de personnes âgées est près de 2 fois plus rapide que dans l'ensemble des autres régions.

Contexte économique général

La Montérégie est située dans une conjoncture économique similaire à celle des économies nord-américaines où après un développement phénoménal des dépenses publiques, celles-ci vont atteindre un niveau de croissance zéro dans les prochaines années.

Donc, en plus d'avoir à faire face à une augmentation rapide du nombre de personnes âgées, la Montérégie et le Conseil régional de la santé et des services sociaux doivent trouver des solutions au manque de services de santé et de services sociaux dans un contexte où les crédits de développement seront alloués dollar par dollar.

Le réseau des établissements

(au 31 mars 1982)

Catégorie	Classification	Publics	Privés	Total
CLSC	CLSC	16*	0	16
CSS	CSS	1	0	1
CH	Soins de courte durée	10**	0	10
	Soins prolongés	7	7	14
	Sous-total:	17	7	24
CA	Réadaptation:			
	a) handicapés physiques	1	0	1
	b) handicapés mentaux	9	1	10
	c) handicapés physiques et mentaux	5	0	5
	d) mésadaptés socio-affectifs	4	0	4
	e) alcooliques et toxicomanes	1	0	1
	Hébergement	31	33	63
	Sous-total:	51	33	84
	TOTAL	85	40	125

* dont 3 en implantation (CLSC de Dorion, CLSC de la Haute-Yamaska à Waterloo-Granby et CLSC Marcelle Bertrand à Acton Vale)

** dont 1 en implantation (CH Pierre-Boucher à Longueuil. Quatre de ces CH ont des départements de santé communautaire (DSC)

Source: CRSSS de la Montérégie
liste des établissements au 31 mars 1982

La complémentarité entre les établissements

Comme l'illustre le tableau qui précède, la région dispose de 125 établissements dont 4 en implantation (un CH et 3 CLSC).

Les établissements, conformément à la Loi, ont conclu entre eux des contrats de services qui sont déposés au CRSSS. Ces contrats illustrent bien la complémentarité que tendent à avoir entre eux les établissements.

Ces contrats de services sont présentement au nombre de 264.

entre CH:	10 contrats
entre les CH et les CA d'hébergement:	20 contrats
entre un CH et un CA de réadaptation	1 contrat
entre les CH et les CLSC:	14 contrats
entre les CH et divers organismes:	42 contrats
entre CLSC:	1 contrat
entre un CLSC et un CA d'hébergement:	1 contrat
entre un CLSC et un CA de réadaptation:	1 contrat
entre les CLSC et divers organismes:	2 contrats
entre les CA:	5 contrats
entre les CA et divers organismes:	12 contrats
entre le CSS et les CA d'hébergement:	55 contrats
entre le CSS et les CA de réadaptation:	38 contrats
entre le CSS et les CH:	10 contrats
entre le CSS et les CLSC:	13 contrats
entre le CSS et les organismes:	39 contrats

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FONCTION AU 31 MARS 1982

Maires des municipalités

1)	COMEAU, Alvin Brossard	Adjoint au directeur des services éducatifs Commission scolaire régionale Lignery
2)	LeBlanc, André E. Saint-Lambert	Administrateur scolaire/Champlain Regional College
3)	—	Poste vacant suite à la démission de Madame Jeanne L'Ecuyer
4)	—	Poste vacant suite à la démission de Monsieur Paul Rocque

Groupes socio-économiques

5)	BISSONNETTE, Germain Sainte-Julie	Chef de Section/Entretien d'appareillage, IREQ
6)	COWAN, Georges Longueuil	Président, Informa-Log

Universités

7)	DIONNE, Gilbert Greenfield Park	Doyen des études de premier cycle/UQAM
8)	FORTIN, Jean-Louis Saint-Lambert	Adjoint au doyen/Faculté de médecine dentaire/ Université de Montréal

Cegeps

9)	DUBUISSON, Régis Saint-Jean	Directeur des services pédagogiques/CEGEP St-Jean

Centres hospitaliers

10)	BERGERON, Paul Granby	Directeur général/Centre hospitalier de Granby
11)	HOUDE, Marcel Sorel	Agent d'assurance/Mutuelle-Vie du Québec
12)	TURNER, Marcel Saint-Hyacinthe	Vice-président/La Confiserie Comète Ltée

Centres locaux de services communautaires

13)	DENIS, André Boucherville	Avocat/Viau, Bélanger et Associés
14)	DUBUC, Paul Varennes	Directeur général/CLSC des Seigneuries
15)	NADEAU-COURNOYER Lucie Rougemont	Ménagère

Centres d'accueil

16)	LAROSE, Laurent Longueuil	Retraité
17)	LAVERGNE, Ghislain Beloeil	Directeur général/Pavillon Beloeil
18)	MELOCHE, Paul-Emile Vaudreuil	Retraité/Président du conseil d'administration/ Institut Doréa

Centre de services sociaux

19)	BEAUDRY, Jean Saint-Bruno	Directeur du service de la consultation en gestion/ Association des CSS du Québec
20)	GRATTON, Bernard Saint-Bruno	Juge à la Cour Supérieure/Montréal
21)	LADOUCEUR, Jean-Claude Longueuil	Secrétaire général/CSS Richelieu

CRSSS de la Montérégie

22)	GUINDON, Jean-Bernard Longueuil	Directeur général/CRSSS de la Montérégie

Liste des membres du comité administratif

Président	:	M. Bernard Gratton
1er Vice-Président	:	M. Paul Dubuc
2e Vice-Président	:	M. André LeBlanc
Secrétaire	:	M. Alvin Comeau
Directeur général	:	M. Jean-Bernard Guindon

LE PERSONNEL

LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE

(au 31 mars 1982)

Administration générale

Guindon, Jean-Bernard	Directeur général
Auger, Gaétan	Conseiller en gestion financière
Belval, Gérard	Magasinier
Cyr, Suzanne	Secrétaire
DeFoy, Nicole	Technicienne en administration
Lechasseur, Ginette	Coordonnatrice du secrétariat

Services aux établissements

Archambault, Paul-Emile	Directeur et directeur général substitut
Boutet, Réjean	Conseiller (services en commun)
Dionne, Ginette	Conseillère (services en commun)
Guilbert, Réal	Conseiller (immobilisations)
Martel, Andrée	Conseillère aux établissements
Michel, Jean-Luc	Conseiller aux établissements
Moss, Philippe	Conseiller (génie bio-médical)
Pageau, Albert	Conseiller (immobilisations)
Leblanc, Ghislaine	Secrétaire
Saint-Laurent, Louise	Secrétaire
Savard, Carole	Opératrice "traitement de texte"
Simard, Thérèse	Secrétaire de direction

Planification-programmation

Milonais, Louise	Directrice
Dufour, André	Conseiller en programmation
Fontaine, Nicole	Conseillère en programmation
Guyon, Louise	Conseillère en programmation et planification
LaRoche, Pauline	Conseillère en programmation
Mercure, Gaétan	Conseiller en programmation
Nguyen, Hung	Conseiller en planification
Besson, Jocelyne	Secrétaire
Dugas, Charlotte	Secrétaire
Marin, Gisèle*	Secrétaire
Vincent, Josée**	Secrétaire de direction

Secrétariat général, communications et ressources humaines

Savard, Robert	Directeur et secrétaire général
Martel, Claudette	Agent aux plaintes
Martin, André	Conseiller en information
Roy, Denys	Conseiller en formation
Bond-Boucher, Henrianne	Secrétaire
Garneau, Ginette	Secrétaire (3/5)
LeRossignol, Denise	Secrétaire de direction
Saint-Michel, Louise	Téléphoniste-dactylo

Employés qui ont quitté entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982

Coté-Paquette, Raymonde	Secrétaire
Deslières, Colette	Secrétaire
Guay, Micheline	Commis intermédiaire
Piché, Normand	Adjoint au directeur général

*en remplacement d'un congé de maternité
**en congé de maternité depuis décembre 1981

LES MEMBRES DES COMMISSIONS ET COMITÉS

Liste des membres de la commission administrative régionale des services aux mésadaptés socio-affectifs

- Pierre Bariteau
  Directeur général, CA Mgr-Forget
- Gilles Côté
  Direction de la Réadaptation, MAS
- Marc Côté
  centre de Services sociaux Richelieu
- André Foisy
  Centre de Services sociaux Richelieu
- Florian Gaudreault
  Direction de la protection de la jeunesse/Centre de Services sociaux Richelieu
- Yvon Gauthier
  Directeur général, Pavillon de l'Enfance
- André Pinsonneault
  Directeur général, Pavillons Bois-Joly
- Richard Tobin
  Directeur général, CA Val-Séjour
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-programmation, CRSSSM

Liste des membres de la commission des services du Troisième âge

- Yves Carrier
  Chef de DSC du Haut-Richelieu
- Claude-Yves de Repentigny
  Directeur général, CA Saint-Vincent de Paul
- Michel Desnoyers
  Directeur général, CA de Rouville
- Lise G. Dessureault
  Directrice des soins infirmiers, CA de Brossard
- Alphonse Dionne
  Représentant du Troisième âge
- Charles E. Douville
  Représentant du Troisième âge
- Rodrigue Lamarche
  Directeur général, Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe
- France Larin
  Directrice générale, CA Chevalier de Lévis
- Yvan Rheault
  Directeur général, Foyer Richelieu
- Jean-Marie Roberge
  Directeur général, CLSC Le Samaritech
- Maurice Roy
  Directeur général, CLSC Le Samaratech
- Michel Roy
  Chargé de programmes, Centre de Services sociaux Richelieu
- Thomas Sainte-Croix
  Directeur général, Hôpital général de Sorel
- Vincent Simonetta
  Directeur général, Hôpital Saint-Félix de Longueuil
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-Programmation, CRSSSM

Liste des membres de la commission administratives régionale des services à la déficience mentale

- Lucille Bargiel
  Association des Bénévoles
- Jean Boudreault
  Directeur général, CA Anne-LeSeigneur
- Marcellin Dallaire
  Directeur général, Centre Butters
- Philippe Davis
  Directeur général, CA Maribro
- Luc Genest
  Directeur général, CLSC Longueuil-Ouest
- François Laberge
  Directeur général, Le Renfort
- Diane Leclerc
  Directrice générale, Ateliers Horizons
- Armand F. Patenaude
  Directeur général, CA Socio-professionnel Salaberry
- Jean-Pierre Picard
  Directeur général, Foyer Savoy
- André Provencher
  Association du Québec pour les déficients mentaux
- Michel Roy
  Chargé de programmes, Centre de Services sociaux Richelieu
- Suzanne Vincent
  Ministère de l'Education
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-Programmation, CRSSSM

Liste des membres de la commission administrative régionale des services de santé mentale

- Pierre Bariteau
  Directeur général, Centre Mgr-Forget
- Christiane Blanchet
  Département de santé communautaire, Hôpital du Haut-Richelieu
- Pierre Déom
  Directeur des services professionnels, CH de Valleyfield
- Denis Doyon
  Chef du département de psychiatrie, CH Charles-LeMoyne
- Chantale Dussault
  Directrice, maison de transition Vivre
- Gérard Forget
  Pédopsychiatre, Hôpital du Haut-Richelieu
- Maurice Gaudreault
  Chargé de programmes, Centre de Services sociaux Richelieu
- Michel Lambert
  Chef du département de psychiatrie, Hôtel-Dieu de Sorel
- Gilles Lapiante
  Directeur général, CLSC de Châteauguay
- Lise Latreille-Zaman
  Directrice générale, CLSC Longueuil-Est

- Marie Ouellette
  Directrice, Centre de Bénévolat Rive-Sud
- Lucienne Robillard
  Chargée de programmes, centre de Services sociaux Richelieu
- Réal Rousseau
  Directeur général adjoint, CH Honoré-Mercier
- Jacques Saint-Hilaire
  Psychiatre, CH de Granby
- Jean-Paul Yergeau
  Coordonnateur des services à l'élève, CSR Honoré-Mercier
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-Programmation, CRSSSM

Liste des membres de la table des centres hospitaliers

- Paul Bergeron
  Directeur général, CH de Granby
- Louis Cabana
  Directeur général, CH Saint-Louis de Cowansville
- Réjean Champagne
  Directeur général, CHSP de Bedford
- Lucien Dansereau
  Directeur général, Hôpital de Saint-Lambert
- Roland Fournier
  Directeur général, Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins
- Paul-André Gervais
  Directeur général, CH de Huntingdon
- Gilles Groulx
  Directeur général, CH Honoré-Mercier
- Patricia Houle
  Directrice générale, Hôpital Notre-Dame de Granby
- Jacques Laflamme
  Directeur général, Hôpital du Haut-Richelieu
- Rodrigue Lamarche
  Directeur général, Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe
- Gérard Lanoue
  Directeur général, Hôpital Charles-LeMoyne
- Fernand Larocque
  Directeur général, CH de Waterloo
- Richard L'Ecuyer
  Directeur général, CH Pierre-Boucher
- Jean-Guy Nadeau
  Directeur général, CH de Valleyfield
- Rémi Ouellette
  Directeur général, Hôpital Richelieu
- Claude Saint-Michel
  Directeur général, Hôtel-Dieu de Sorel
- Thomas Sainte-Croix
  Directeur général, Hôpital Général de Sorel
- Merrill E. Stalker
  Directeur général par intérim, CH Barrie Memorial
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-Programmation, CRSSSM

Liste des membres de la commission administrative régionale des CLSC

- Yves Carrier
  Chef du DSC du Haut-Richelieu
- Réjean Champagne
  Directeur général, CLSC de Bedford
- Pierre Déom
  Chef du DSC de Valleyfield
- Paul Dubuc
  Directeur général, CLSC des Seigneuries
- Lionel Fredette
  Directeur général, CLSC de Farnham
- Luc Genest
  Directeur général, CLSC Longueuil-Ouest
- Jacques Jobin
  Directeur général, CLSC du Richelieu
- Jean-Paul Lalonde
  Directeur général, CLSC Seigneurie de Beauharnois
- Claude Langlois
  Directeur général, CLSC Katéri
- Gilles Laplante
  Directeur général, CLSC de Châteauguay
- Lise Latreille-Zaman
  Directrice générale, CLSC Longueuil-Est
- Jean-Yves Leblanc
  Directeur général, CLSC Jardin du Québec
- Maurice Roy
  Directeur général, CLSC Le Samaritech
- René Tremblay
  Directeur général, CLSC Huntingdon
- Louise Milonais
  Directrice de la Planification-Programmation, CRSSSM

Liste des membres de la table de concertation CRSSSM-DSC-CLSC-CSSR

- Claude Avon
  Agent d'information, CSS Richelieu
- Carmen Bellerose
  Agent d'information, DSC du Haut-Richelieu
- Yves Carrier
  Chef du DSC du Haut-Richelieu
- Pierre Déom
  Chef par intérim du DSC de Valleyfield
- Henri LaBrie
  Chef du DSC Charles-LeMoyne
- Gilles Laplante
  Directeur général, CLSC de Châteauguay
- Francine Leduc
  Agent d'information, DSC de Valleyfield
- Yves Sauvageau
  Agent d'information, DSC Charles-LeMoyne
- Yves Tousignant
  Chef du DSC Honoré-Mercier
- Roland Tremblay
  Agent d'information, DSC Honoré-Mercier
- Louise Guyon
  Conseillère en planification-programmation, CRSSSM
- Louise Milonais
  Directrice de la planification-programmation, CRSSSM
- Hung Nguyen
  Conseiller en planification, CRSSSM

Liste des membres de la CARIE

- Jacques Blais
  Directeur des services administratifs, Hôpital Général de Sorel
- Roland Fournier, président
  Directeur général, Hôpital Brôme-missisquoi-Perkins
- Patricia Houle
  Directrice générale, Hôpital Notre-Dame de Granby
- Jacques Laflamme
  Directeur général, Hôpital du Haut-Richelieu
- Rodrigue Lamarche, vice-président
  Directeur général, Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe
- Jean-Marc Lepage
  Président du CMD, Hôpital Charles-LeMoyne
- Réal Rousseau
  Directeur général adjoint, Hôpital Honoré-Mercier
- Paul-Emile Archambault
  Directeur des services aux établissements, CRSSSM

Liste des membres de la CARPIE

- Jean Boudreault
  Directeur général, CA Anne-LeSeigneur
- Claude Langlois
  Directeur général, CLSC Katéri
- Gilles Laplante
  Directeur général, CLSC de Châteauguay
- * Ghislain Lavergne
  Directeur général, Pavillon Beloeil
- Armand F. Patenaude, vice-président
  Directeur général, CA Socio-Professionnel Salaberry
- Jean-Marc Soulières
  Directeur des ressources matérielles et financières, CSS Richelieu
- Paul-Emile Archambault
  Directeur des services aux établissements, CRSSM

*Président

Liste des membres de la commission administrative régionale des services en commun (CAR-SEC)

- Fernando Bigué
  Directeur des services auxiliaires, CSS Richelieu
- Jacques Blais
  Directeur des services administratifs, Hôpital Général de Sorel
- Jean-Paul Bourcier
  Directeur général, Foyer de Châteauguay
- Raymond Carbonneau
  Directeur des services auxiliaires, CLSC Longueuil-Est
- Jean-Pierre Gauthier, président
  Directeur des services administratifs, CA de Rouville
- Fernand Larocque
  Directeur général, CH de Waterloo
- Pierre Martin, vice-président
  Directeur des finances, Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe
- Saul Panofsky
  Directeur général, Centre de la Grande Ligne
- Paul-Emile Archambault
  Directeur des services aux établissements, CRSSSM

Liste des membres du comité des laboratoires

- Gérald Boulet
  Coordonnateur des services de technologie médicale, Centre hospitalier de Valleyfield
- Gilles Gauvreau
  Directeur des services hospitaliers, Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins
- Jean-Paul Guay, président
  Coordonnateur des services de technologie médicale, Hôpital Honoré-Mercier
- Ludger Labranche
  Coordonnateur des services de technologie médicale, Centre hospitalier de Granby
- Jacques Lareau
  Directeur des services hospitaliers, Centre hospitalier Pierre-Boucher
- Antoine Léveillé
  Coordonnateur des services de laboratoire, Hôpital du Haut-Richelieu
- Ernestine Losier
  Chef technologiste, Hôtel-Dieu de Sorel
- Léo Sénécal
  Chef du département de biologie médicale, Hôpital Charles LeMoyne
- Paul-Emile Archambault
  Directeur des services aux établissements, CRSSS de la Montérégie
- Jean-Bernard Guindon
  Directeur général, CRSSS de la Montérégie
- Andrée Martel
  Conseiller aux établissements, CRSSS de la Montérégie
- Hung Nguyen
  Conseiller en planification, CRSSS de la Montérégie

Liste des membres du comité des utilisateurs du système régional de gestion de l'équipement médical spécialisé

- Roland Beaudoin
  Directeur des services hospitaliers, Hôpital du Haut-Richelieu
- Réjean Champagne
  Directeur général, CLSC et CHSP de Bedford
- Jean-Benoît Cournoyer
  Directeur des finances, Centre hospitalier de Valleyfield
- Gilles Gauvreau
  Directeur des services hospitaliers, Hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins
- Gaétan Lemay
  Directeur des services auxiliaires, Hôpital Honoré-Mercier
- Richard Lemay
  Directeur des services auxiliaires, Centre hospitalier Pierre-Boucher
- Pierre Péloquin
  Directeur des services auxiliaires, Centre hospitalier de Granby
- Michel Shedleur
  Directeur des services auxiliaires, Hôpital Charles Le-Moyne
- Marie-Andrée Tremblay
  Chef des services communautaires en santé, CLSC Richelieu
- Paul-Emile Archambault
  Directeur des services aux établissements, CRSSS de la Montérégie
- Andrée Martel
  Responsable du dossier, Conseillère aux établissements, CRSSS de la Montérégie

Pour obtenir un autre exemplaire
de ce rapport, écrire à:

**Conseil Régional de la Santé et
des Services Sociaux de la Montérégie**

125, boul. Ste-Foy
2ième étage
Longueuil, Québec
J4J 1W7
Tél.: 679-6772